



KÉNOGAMI VEUT VIVRE

Les machines sont peut-être maganées, à l'usine de papier Abiti-Price de KénoGami, mais les hommes qui les font tourner, eux, ne sont pas résignés. Face à la rumeur publique qui courait il y a un an quant à une possibilité de fermeture, les travailleurs et leur syndicat ont pris le taureau par les cornes. Ils entendent mobiliser la communauté pour obtenir que les 500 millions\$ nécessaires à la modernisation de l'usine soient investis. Michel Rioux raconte leurs efforts en ce sens.

Page 2



Une force

Marcel Pepin, raconte Pierre Vadeboncoeur dans ce premier de trois articles sur celui qui fut président de la CSN de 1965 à 1976, c'est «L'homme qui ne se croyait pas fort». Pourtant, dit-il, «pour la force de caractère, la vigueur du jugement, la cohérence, l'esprit de suite et de conséquence dans une action, personne à ma connaissance n'a jamais démontré plus de robustesse.»

Page 5



Dernière heure

Entente de principe dans le secteur public CSN

Au moment de mettre sous presse, le 16 mars, on apprend qu'une entente de principe est intervenue sur la convention collective des 120 000 membres CSN du secteur public. Les instances appropriées de la FAS et de la FPPSCQ ont voté en faveur de l'entente, tandis que les instances des autres fédérations devaient l'étudier dans les jours suivants. En annonçant la nouvelle, le président de la CSN Gérald Larose et la vice-présidente Monique Simard ont souligné que «cette négociation passera à l'histoire comme une des plus ardues et des plus féroces.» Plus de détails dans notre prochaine édition.



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

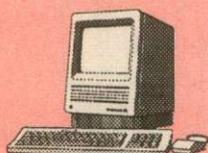
Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Jacques Guay
Clément Trudel

Photographes
Alain Chagnon
Robert Fréchette
Guy Ouellet
Hélène Rochon

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Montage
informatique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré



Caricaturiste
Garnotte

Impression
Métropole Litho

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro de
téléphone
central:
598-2121**

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

NOUVELLES CSN 305 page 2

KÉNOGAMI VEUT VIVRE

Par Michel Rioux

Si les machines sont maganées, les hommes, eux, ne sont pas morts. Kénogami veut vivre.

Bien sûr, depuis que la fusion de Jonquière, Arvida et Kénogami est devenue effective en 1975, Kénogami n'apparaît plus sur les cartes routières; on ne voit nulle part de panonceaux annonçant qu'on entre à Kénogami. Par contre, la haute cheminée de l'usine de papier d'Abitibi-Price continue de dominer la ville, surplombant la rivière aux Sables, qui apporte les billes de bois au moulin depuis 1912.

C'est un investissement de près de 500 millions\$ qui est nécessaire à la survie de l'usine. Le syndicat est mobilisé. Il fait tous les efforts pour amener la communauté à l'appuyer. «*On parle pas de sauver une piastre de l'heure, dit le président du syndicat affilié à la FTPF-CSN, Gilles Bélanger. On parle de sauver notre raison d'être: faire du papier.*»

Le 9 mai 1989, une bombe éclate dans la localité. La haute direction de la compagnie convoque les quelque 1200 travailleuses et tra-

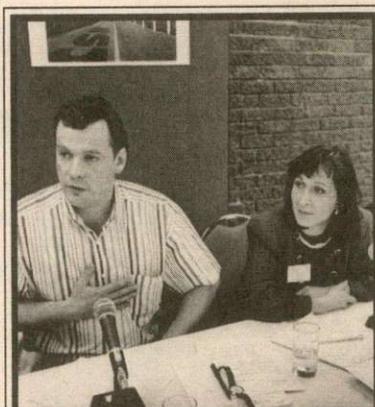
vailleurs à une assemblée publique. Depuis plusieurs mois, la rumeur publique faisait régulièrement état d'une fin des opérations à Kénogami. Le vice-président directeur, Groupe des papiers Impression, M. John G. Davis, affirme d'emblée: «*Le passé ne m'intéresse pas, c'est fini! Ce qui m'intéresse, c'est l'avenir.*» Immédiatement après, celui qui veille personnellement à la production d'un nouveau papier haut de gamme, le WSOP, qui devrait devenir le fleuron de l'usine, prend la parole. M. Marcel C. Beau-doin ajoute: «*Nous*

voulons emprunter la voie de la participation, engager tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la Papeterie Kénogami. Nous voulons mobiliser tous et chacun dans une opération de re-

lance.» La salle est en état de choc; les sentiments sont pour le moins mitigés. Un ancien président du syndicat, Roméo Duval, intervient de la salle. Il rappelle une évidence. «*Quand vous avez choisi de fabriquer le WSOP, Kénogami devait être sauvé. Mais quand la machine s'est brisée, c'est pas de la faute des ouvriers s'il n'y avait personne qui pouvait la faire fonctionner.*» Mais le défi était lancé.

S'organiser

La direction du syndicat réagit rapi-



Président du syndicat des travailleurs de Kénogami, Gilles Bélanger, que l'on voit ici en compagnie de Louiselle Lévesque, secrétaire générale de la FNC, participait à un atelier au Colloque Gérard-Picard sur les relations de travail, organisé par la CSN à Québec, début mars. Il y soulignait les difficultés rencontrées quand on emprunte des sentiers inédits. «On a parfois l'impression de réciter les Versets sataniques quand on aborde certaines questions», avoue-t-il sans ambages.

dement. Trois jours après l'assemblée, le 12 mai, l'exécutif fait part aux dirigeants de la compagnie du contenu d'une résolution qui vient d'être adoptée. On propose la mise sur pied d'un Comité de relance. L'un des «considérants» de la résolution est révélateur: «*Il est préférable de participer à l'organisation du travail que de se faire organiser.*»

C'est autour de ce pôle que le syndicat va désormais construire son action.

«*On parle pas de sauver une piastre de l'heure. On parle plutôt de sauver notre raison d'être, qui est de faire du papier*», dit Gilles Bélanger, qui ajoute, dans cette langue imagée propre aux Québécois de ce coin de pays: «*C'est juste nous autres qui peut s'occuper de nous autres.*»

Le syndicat a pris la compagnie au mot. Si Abitibi-Price veut mettre les problèmes sur la table et considérer les travailleurs comme des interlocuteurs valables, le syndicat est prêt à s'engager. Dans un syndicat où la culture de lutte a toujours été des plus vivantes, certains gestes ont parfois suscité des interrogations.

L'appui des membres

Avant d'en arriver, le 22 décembre, à une entente globale sur l'organisation du travail, le syndicat s'est assuré l'appui des membres à toutes les étapes. Le 12 octobre, lendemain d'une assemblée générale, c'est dans une proportion de 92 pour cent que ces derniers accordaient à leur exécutif le mandat d'aller négocier sur des bases syndicales claires: protéger le plus grand nombre d'emplois possible, respecter l'ancienneté, préserver des conditions de travail avantageuses, procéder à la mise en place d'un programme d'*attrition adaptée* et aller chercher des garanties quant à la poursuite des activités à Kénogami. Présentée aux membres, l'entente de 65 pages est acceptée par référendum, dans une proportion de 90 pour cent, avec un taux de participation de 85 pour cent.

Pas exportable, cependant

Dans une industrie où se vivent, à l'heure actuelle, des changements majeurs au plan de l'organisation du travail, l'expé-

rience de Kénogami a été suivie avec attention, inquiétude même. «*On exporte notre produit, mais je ne pense pas que notre règlement soit exportable*», estime le président Gilles Bélanger. «*Il répond à une série de problèmes bien précis, qui se posaient dans un contexte qui n'existe pas ailleurs. Nous sommes convaincus, nos membres aussi, que nous sommes allés chercher le maximum dans les circonstances.*»

Entré à l'usine en 1974, dans la foulée des gains de postes amenés par l'application de la semaine de travail 4-2, Gilles Bélanger, qui voulait être ébéniste parce qu'il «*aime le travail bien fait*», témoigne que le syndicalisme, «*ça te montre à vivre, ça t'enseigne les vraies valeurs. J'ai pas besoin d'autres organisations pour me réaliser.*»

Son regard s'allume quand il précise: «*Il y a ici une tradition de travailleurs qui se tiennent debout. Pas question que ça change, même si ça va se pratiquer d'une autre manière.*»



On ne voit plus de panneaux nous disant qu'on arrive ou qu'on sort de Kénogami. Mais Kénogami vit encore. Kénogami veut continuer de vivre.

«Pas à la japonaise, en Québécois intelligents»

Dans un monde d'inventions patronales de cercles de qualité, de qualité totale, d'importations japonaises et autres trouvailles qui font les délices et les profits des consultants en la matière, René Gagné lançait récemment une boutade à un dirigeant de la compagnie: «On travaillera pas à la manière japonaise à Kénogami! On va travailler en Québécois intelligents.»

Depuis plus de 30 ans qu'il travaille à l'usine et qu'il milite au syndicat, René Gagné va prendre sa retraite dans deux mois. Il a été des grandes luttes qui ont marqué cette période. Congédié il y a dix ans, il retrouvait son emploi après un conflit de onze mois, marqué d'ailleurs par un maraudage, en pleine grève, du Syndicat canadien des travailleurs du papier. Avec un brin de nostalgie, il se rappelle ce rassemblement monstre, au Forum de Montréal, en décembre 1973, quelques jours après la fameuse grève qui avait conduit les trois syndicats de Price de la région- Alma, Jonquière, Kénogami- à arracher la semaine de travail 4-2, gain magistral à l'époque. «J'étais sur la même estrade que la veuve de Salvador Allende, qui venait d'être assassiné au Chili, avec Marcel Pepin et Michel Chartrand, deux grands gars du syndicalisme québécois. J'étais ému», avoue-t-il sans fausse pudeur.

Pour ce vieux militant, ce qui se passe actuellement à Kénogami, «c'est le début de la reconnaissance de la place que doivent occuper les ouvriers. Aujourd'hui, les circonstances font que la compagnie ouvre les portes pour la discussion. J'ai toujours pensé que les travailleurs étaient capables de tenir leur bout sur ce terrain-là.» Il précise: «Depuis 40 ans, le syndicat a ouvert bien des portes. Aujourd'hui, on a un rôle à jouer pour les garder ouvertes.»

Mobiliser la communauté pour 500M\$

C'est quelque chose comme un demi-milliard\$ qui est nécessaire pour assurer la survie de l'usine de Kénogami. C'est pas rien, comme on dit.

Près de 200 millions\$ ont été investis ces dernières années pour la production du WSOP, un papier haut de gamme qui contient du kaolin, un type d'argile importé de Géorgie. «C'est l'aïeule de la région», dit Clément Dufour, conseiller syndical à la FTPF, de cette usine qui a commencé ses opérations en 1912. L'auteur de Maria Chapdelaine, Louis Hémon, y a travaillé comme employé de bureau, ce qui ne la rajeunit pas.

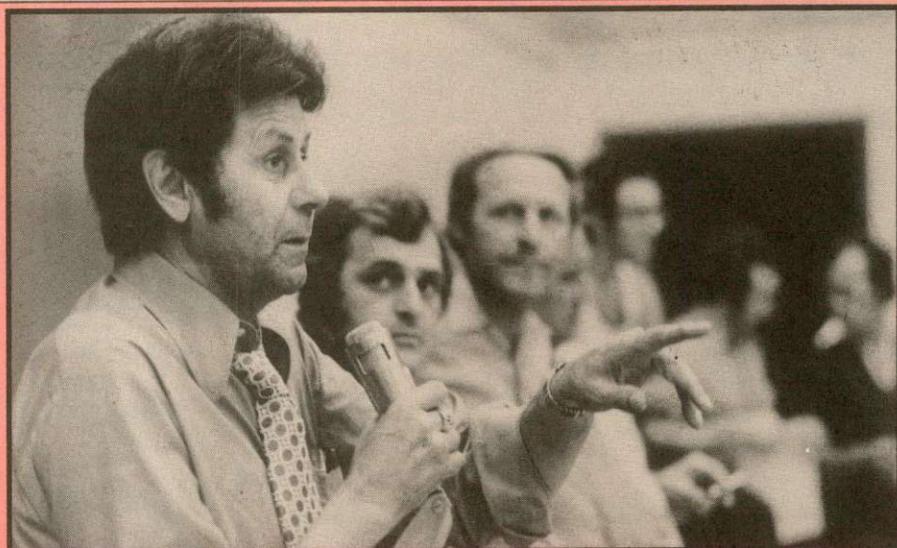
Fiers de ce passé glorieux, les travailleurs misent sur l'avenir. «On veut être à l'avant-garde dans la production. On veut innover. On

veut produire de quoi dont on pourra être fiers», disent-ils. Le président du Syndicat ajoute: «Faire du papier seulement pour faire des profits, peut-être que c'est pas suffisant. Mais faire du papier pour faciliter la communication, y a pas de honte à ça!» C'est dit sourire en coin...

Les militants de Kénogami se targuent de n'avoir jamais abdiqué. Ils ont été de tous les combats qui ont dû être menés dans le secteur. Celui qui les attend est sans doute différent dans la forme mais, au fond, l'essentiel demeure: «Faire nos preuves à l'usine et convaincre la communauté de nous appuyer pour aller chercher les millions qui vont assurer l'avenir: on trouve que ça vaut la peine.»



Participant à une réunion du secteur usines de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), le 9 février dernier, trois membres de l'exécutif du Syndicat de Kénogami: de gauche à droite: Robert Mercier, Gilles Bélanger et Réal Blanchette.



Sur cette photo prise en août 1973, au moment de la grève pour l'horaire de travail 4-2, on reconnaîtra Henri Vachon au micro, conseiller syndical à la FTPF et aujourd'hui à la retraite, Clément Dufour, de la FTPF et René Gagné, qui était à l'époque président du syndicat.

Une force

Par Pierre Vadeboncoeur

Je vous ai quittés la dernière fois en rappelant un épisode où Marcel Pepin, nouvellement président de la CSN, joua un rôle décisif et salubre. Vous vous rappelez? Le «mémoire» de Trudeau, en 1965, que Pepin accepta de réexaminer et d'écartier après une longue discussion. Ayant donc commencé de parler de Pepin, voici l'occasion de poursuivre. Il y a longtemps que je souhaite évoquer cet ami. L'année dernière, je m'étais fait une espèce de règle de ne pas écrire sur des gens encore en pleine carrière, règle que j'ai à peine enfreinte alors. Mais voici le moment d'abandonner cette excessive réserve, par exemple à propos de certaines personnes qui ne sont plus à la CSN.

Au printemps de 1965, peu de semaines après le départ de Jean Marchand envolé vers d'autres cieux à Ottawa, Pepin fut élu à la présidence de la CSN. J'étais tout à fait heureux de ce choix et je n'ai certes pas changé d'opinion. Pepin allait, après Picard, tout de suite après Marchand, continuer la série des grands présidents de la centrale.

Il appartenait à une famille ouvrière qui vivait dans le quartier Saint-Henri à Montréal. Il put s'instruire et termina ses études à la Faculté des sciences sociales de l'université Laval à Québec, en 1948 je crois. J'ai tout de suite un témoignage sur lui et je le tiens de ma femme, alors étudiante à l'école de Service social de la même faculté. Elle faisait partie d'un groupe d'amis qu'ils fréquentaient tous deux. D'après ce témoignage, Marcel parlait quelquefois de son père, ouvrier tanneur, qu'il admirait. Et lui, le fils, dont la sincérité a toujours été évidente, disait qu'il voulait vouer son existence à la classe ouvrière. Il a strictement tenu parole. Il n'a pas dévié d'un centimètre. On admire les gens qui tiennent absolument parole. Il n'a jamais renié sa classe. Il l'a toujours aidée.

Dès ses études terminées, Pepin entra au service de la CTCC. Je l'ai à son bureau à Montréal et pour la Fédération gé-

tudes terminées, Pepin entra au service de la CTCC. Je l'ai à son bureau à Montréal et pour la Fédération gé-

«C'est un bloc. Pas moyen de le bouger. On peut certes, en discutant quelque chose, l'amener à modifier son opinion, car il est ouvert. Mais pour la force de caractère, la vigueur du jugement, la cohérence, l'esprit de suite et de conséquence dans une action, personne à ma connaissance n'a jamais démontré plus de robustesse.»



Marcel Pepin est issu de la Faculté des sciences sociales de Laval. *«Il appartenait à une famille ouvrière qui vivait dans le quartier Saint-Henri. Marcel parlait quelquefois de son père, ouvrier tanneur, qu'il admirait. Et lui, son fils, dont la sincérité a toujours été évidente, disait qu'il voulait vouer son existence à la classe ouvrière. Il a strictement tenu parole.»* On le voit à la gauche de la photo.

L'homme qui ne se croyait pas fort

Mais ici je n'écris pas l'histoire de sa vie ni même celle de sa carrière syndicale. Je ne voudrais pas, ligne après ligne, mentionner seulement une succession de faits. Il s'agit d'évoquer quelqu'un. Cet homme a été une des premières figures de l'histoire syndicale du dernier quart de siècle, non seulement au pays mais aussi sur le plan international car il fut président de la Confédération mondiale du travail.

Coupons au plus court. Comme je fais toujours afin de photographier en quelque sorte sur le vif un personnage, voyons tout de suite, par l'intuition et d'une manière un peu désordonnée, ce que je pense spontanément de lui, ce qui me vient à l'esprit sans crier gare. Qu'est-ce que je vois, en 1965, quand il réfléchit à la suggestion qu'on lui fait, que je lui fais aussi, de succéder à Marchand, lequel vient de quitter la présidence et la CSN? Un type qui doute de lui-même pour ce poste. Quelqu'un de pas mal d'expérience pourtant et qui a fait ses preuves abondamment, en plus d'avoir été secrétaire-général. Un négociateur. Un réaliste, dans l'action concrète. Quelqu'un de très intelligent. Je découvrirai davantage, chemin faisant, entre autres, son intelligence pratique.

Mais il doutait. Même deux ans plus tard, bien qu'il ait déjà fait sa marque comme président, il s'interroge, il est loin de se considérer comme exceptionnel, il entretient des doutes, comme je le dis.

Je me trouve à Genève au printemps de 1967 pour quelques semaines,

comme un des représentants syndicaux du Canada à la conférence annuelle du Bureau international du travail, délégué de la CSN. Pepin arrive aussi à Genève où il a affaire. Nous passons à quelques reprises des heures ensemble, en dehors du travail, à bavarder, à examiner certains problèmes, mais à rire aussi, car Marcel, malgré l'air très sérieux qu'il a d'ordinaire, adore rigoler, ce qui n'est pas connu du grand public... et Dieu sait si nous l'avons fait! Il a assez d'humour, d'ailleurs, pour être amusant même quand il est sérieux... Or, à Genève, au cours d'une de nos longues conversations amicales, à un moment donné, croyant se juger, Marcel me dit sincèrement: *«Tu sais, moi, je ne suis pas quelqu'un de fort»*. Pas quelqu'un de fort?... Voilà justement que j'étais convaincu du contraire. Tout au cours des années, ma conviction, du reste, n'a fait que s'accroître. C'est un bloc. Pas moyen de le bouger. On peut certes, en discutant quelque chose, l'amener à modifier son opinion, car il est ouvert.



En mars 1966, au Patro Roc-Amadour de Québec, Gilles Vigneault était venu lancer une nouvelle chanson devant environ 2000 fonctionnaires survoltés, qui venaient d'accepter les termes d'une première convention collective. «*Je vous entends demain parler de liberté*», avait-il chanté. Raymond Parent, qui fut secrétaire général de 1968 à 1972, est au centre de la photo.

Mais pour la force du caractère, la vigueur du jugement, la cohérence, l'esprit de suite et de conséquence dans une action, personne à ma connaissance n'a jamais démontré plus de robustesse.

Dans les réunions, il écoutait beaucoup, il était très attentif. Sa faculté d'attention est remarquable. Il peut suivre pendant des heures une discussion sans en perdre un mot. Il retient tout l'essentiel. Il est doué, je crois, d'une excellente mémoire. Après une conversation, il peut, en résumant et commentant les opinions, vous resservir ce que vous avez dit et quelquefois par ce moyen vous mettre en boîte... Ça, c'est le négociateur. Négociateur redoutable, logique, capable de synthèse et d'analyse, apte à retourner le propre argument de l'adversaire contre ce dernier. Négociateur patient, constamment calme, à qui rien n'échappe, qui n'indispose personne, qui met à profit toutes les ouvertures. Une chose me frappait: son aptitude à raisonner, à dégager des angles susceptibles d'être agréés par l'adversaire et ainsi d'effriter ses positions. Il ne se lassait pas. Il revenait à la charge. Il avait l'art du compromis avantageux. Et je dois dire une chose: sa négociation, contrairement à celle de certaines personnes qui pensent négocier simplement en se braquant -la négociation par ultimatums ininterrompus -, avait cette qualité essentielle: toujours, en son for intérieur, Marcel Pepin, qui négociait pourtant avec la volonté de forcer l'adversaire à céder ce qu'il fallait, tendait vers une issue du conflit. Avait-il appris cet art, cette lucidité, ce réalisme, cette intelligence expérimentée, de Gérard Picard, qui avait été aussi un très bon négociateur? En tout cas, Pepin possédait ces dons et ce savoir-faire à un degré remarquable. □

(À suivre)



Du sentiment d'impuissance aux remises en question

Par Jacqueline Rodrigue

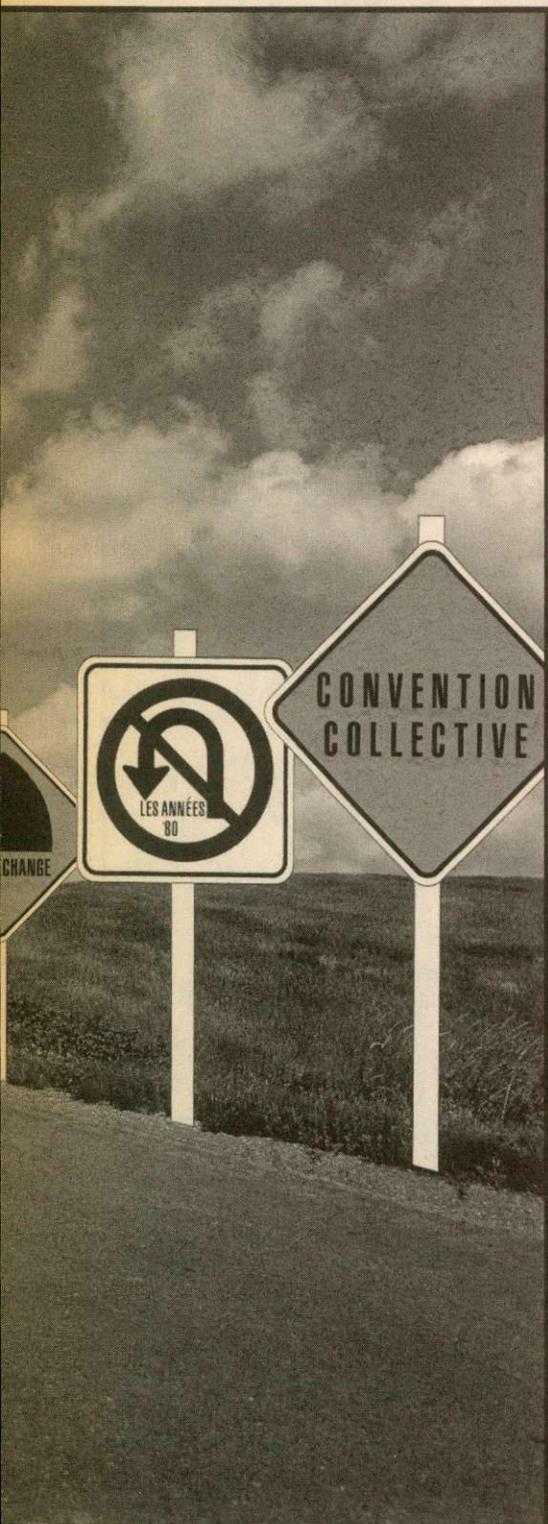
Les 2 et 3 mars derniers, 400 personnes provenant des diverses fédérations, des conseils centraux et des services de la CSN se regroupaient à Québec pour assister au deuxième colloque CSN sur les relations de travail. Tenu à un moment crucial dans la vie de la CSN, à la veille de son 55^e Congrès, le besoin de systématiser des changements dans nos structures et dans nos pratiques syndicales pour pouvoir répondre aux défis des années 90 s'y est fait sentir.

Le thème: *Pour ne pas se faire dépasser.* Depuis déjà quelques années, notre société a connu plusieurs bouleversements. En effet, et comme l'ont démontré les exposés de plusieurs intervenants, les réalités du marché du travail, ainsi que la structure économique de notre société, se sont modifiées. Le libre-échange, la libéralisation du commerce, la concentration des entreprises, les changements technologiques, la participation toujours croissante des femmes sur le marché du travail et la venue des personnes immigrantes ne sont que des exemples de ces transformations. Mais elles sont des faits avec lesquels le mouvement syndical doit maintenant composer et ils ne sont pas sans avoir un impact sur nos structures et notre vie syndicale.

Ce colloque a permis aux personnes présentes de partager une réflexion sur les conditions dans lesquelles le syndicalisme devra s'exercer dans l'avenir. Pour dégager ces orientations futures, les participants ont été amenés à réfléchir à des problématiques

aussi diverses que les nouvelles formes de coordination des négociations, l'autonomie professionnelle, les structures et pratiques syndicales en fonction des réalités du marché du travail, l'avenir des conventions collectives, les nouvelles formes de rémunération, les nouvelles approches sur la sous-traitance, la précarité des emplois et la venue de nouvelles fonctions, les nouveaux mécanismes à explorer dans le règlement des litiges, les préoccupations environnementales, l'organisation de nouveaux syndicats et le travail avec les autres organisations syndicales.

«De par sa forme, un colloque nous permet d'explorer, d'imaginer. C'est ce que les participants au colloque ont fait et ils ont su toucher des questions assez fondamentales. Eux-mêmes, de par leurs propres expériences, saisissent les changements qui les concernent. Mais un tel colloque permet de rationaliser l'ensemble de ces changements, prémisses nécessaires pour pouvoir, par la suite, raffiner nos stratégies et développer des outils pour gagner les luttes», a souligné en entrevue la première



Colloque Gérard-Picard

vice-présidente de la CSN et responsable politique de ce colloque, Monique Simard.

«Effectivement, un des constats que nous pouvons faire à la suite de ce colloque, c'est que les gens perçoivent les changements sans les préciser. Ils ont pu confirmer leurs perceptions, mais peu importe le milieu d'où ils proviennent, le privé ou le public, ils sont affectés par ces changements. Il y a une identification commune aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

«Après avoir vécu un sentiment d'impuissance au cours des dernières années par rapport à notre capacité de transformer les choses, nous assistons maintenant plutôt au développement d'un climat d'ouverture où les gens sont prêts à se remettre en question.

«Évidemment, ils savent qu'il n'y a pas de recettes miracles mais ce colloque a été concret. Il a fait appel à des connaissances, à des informations qui ont contribué à dégager des pistes syndicales d'intervention pour tenter de contrôler l'avenir», a expliqué Clément Groleau, coordonnateur du comité interfédération de la CSN et responsable de l'organisation de ce colloque.

«Ce qui découle d'un tel colloque ne doit pas rester sur les tablettes mais doit être canalisé et dynamisé dans tout le mouvement. L'opération la plus délicate touche notre capacité de mettre en branle ces changements, et c'est là que le défi se pose réellement.

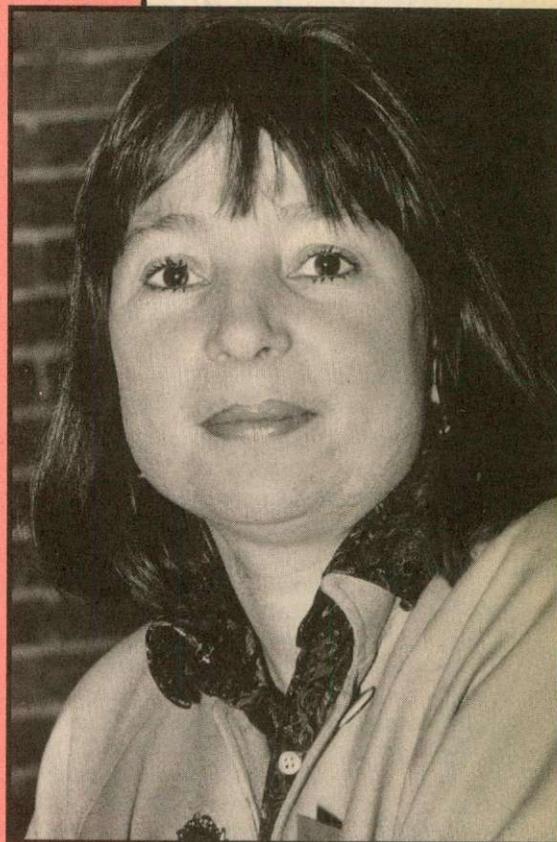
«Les gens parlent de changements et veulent des changements. Notre travail, comme dirigeants syndicaux, c'est de prendre cette aspiration, de la systématiser, de la diriger. Il ne s'agit pas de changer pour changer et ainsi de s'éparpiller, mais de viser des objectifs bien précis», a ajouté Monique Simard.

«Pour pouvoir relever les défis des années 90, c'est dès maintenant que nous devons nous questionner sur la place que la CSN

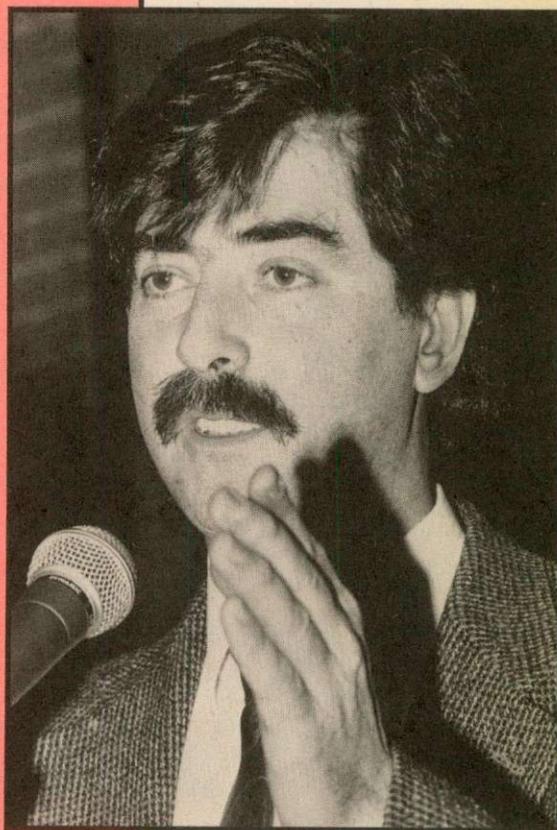
doit occuper syndicalement et socialement au cours des prochaines années. La synthèse de ce colloque doit être reprise et débattue dès maintenant par les équipes de travail et les fédérations. Sans leur implication, ces changements ne pourront trouver de réel point d'ancrage», a souligné Clément Groleau.

«Les transformations profondes qui s'opèrent sur le marché du travail sont là pour rester. Elles touchent tant la structure et la taille des entreprises, les marchés et la composition de la main-d'oeuvre. Ces bouleversements entraînent forcément une actualisation de notre action syndicale et celle-ci fera que la CSN sera mieux en mesure d'atteindre les objectifs fondamentaux qu'elle poursuit depuis toujours. Tous ces changements ne s'effectueront pas immédiatement mais par contre, le processus de changement, lui, doit s'amorcer dès maintenant si nous ne voulons pas nous faire dépasser», a conclu Monique Simard.

D'ici quelques semaines, chacun des syndicats CSN, ainsi que tous les participants au colloque, recevront une copie du document-synthèse qui sera produit à la suite de ce colloque. Ce document, d'une trentaine de pages, résumera les diverses allocutions faites au colloque lors des conférences et des ateliers.



Monique Simard



Clément Groleau

55e CONGRÈS DE LA CSN

Poursuivant sa série d'articles sur le prochain congrès afin d'aider les militantes et les militants à se préparer pour ce qui est toujours un moment fort de l'action syndicale, *Nouvelles CSN* présente dans ce numé-

ro un aperçu de l'ensemble des discussions qui se sont tenues jusqu'à maintenant. Le brassage d'idées auquel cette préparation de congrès donne lieu s'est rarement vu dans le mouvement.

Du grand brassage

Depuis plusieurs mois déjà, un comité restreint est à pied d'oeuvre pour produire les documents de réflexion à partir desquels le Comité exécutif de la CSN précise les grandes questions qui seront acheminées au 55e congrès. Pierre Bonnet, un salarié du mouvement, assiste le Comité exécutif dans cette démarche. «Avec tout ce qui s'est discuté jusqu'à maintenant, on peut vraiment dire que le débat est commencé», affirme-t-il.

Depuis plusieurs semaines, à peu près tous les milieux de la centrale ont pu prendre connaissance et discuter d'une première ébauche de propositions. C'est

ainsi que plusieurs instances de fédérations et de conseils centraux, plusieurs équipes de travail et de nombreux comités créés pour préparer le prochain congrès ont été mis à contribution.

«La phase préparatoire tire maintenant à sa fin, nous dit Pierre Bonnet, puisque le Comité exécutif de la centrale devra avoir en mains le 19 mars le texte à partir duquel la version finale du rapport et des propositions sera arrêtée.» C'est en effet dans une réunion qui se tiendra les 28 et 29 mars que le comité pré-congrès sera appelé à débattre du document; ce comité, selon les statuts et règlements de la CSN, est composé des présidents et secrétaires des organismes affiliés, soit les fédérations et les conseils centraux. C'est le comité pré-congrès qui achemine les propositions au congrès, qui s'ouvrira le 5 mai.

Pendant qu'on traversait, durant sept ans, une importante période de croissance économique, l'appauvrissement était le lot d'un nombre toujours plus grand de personnes. Comment ajuster notre syndicalisme pour avoir une prise significative là-dessus? Quels moyens prendre pour réussir la syndicalisation des nouveaux types d'emplois: professionnel-les, femmes, jeunes, tout en leur assurant des services adéquats?

Comment agir pour que travailleuses et travailleurs prennent tout leur pouvoir et mettent en échec les nouvelles stratégies patronales?

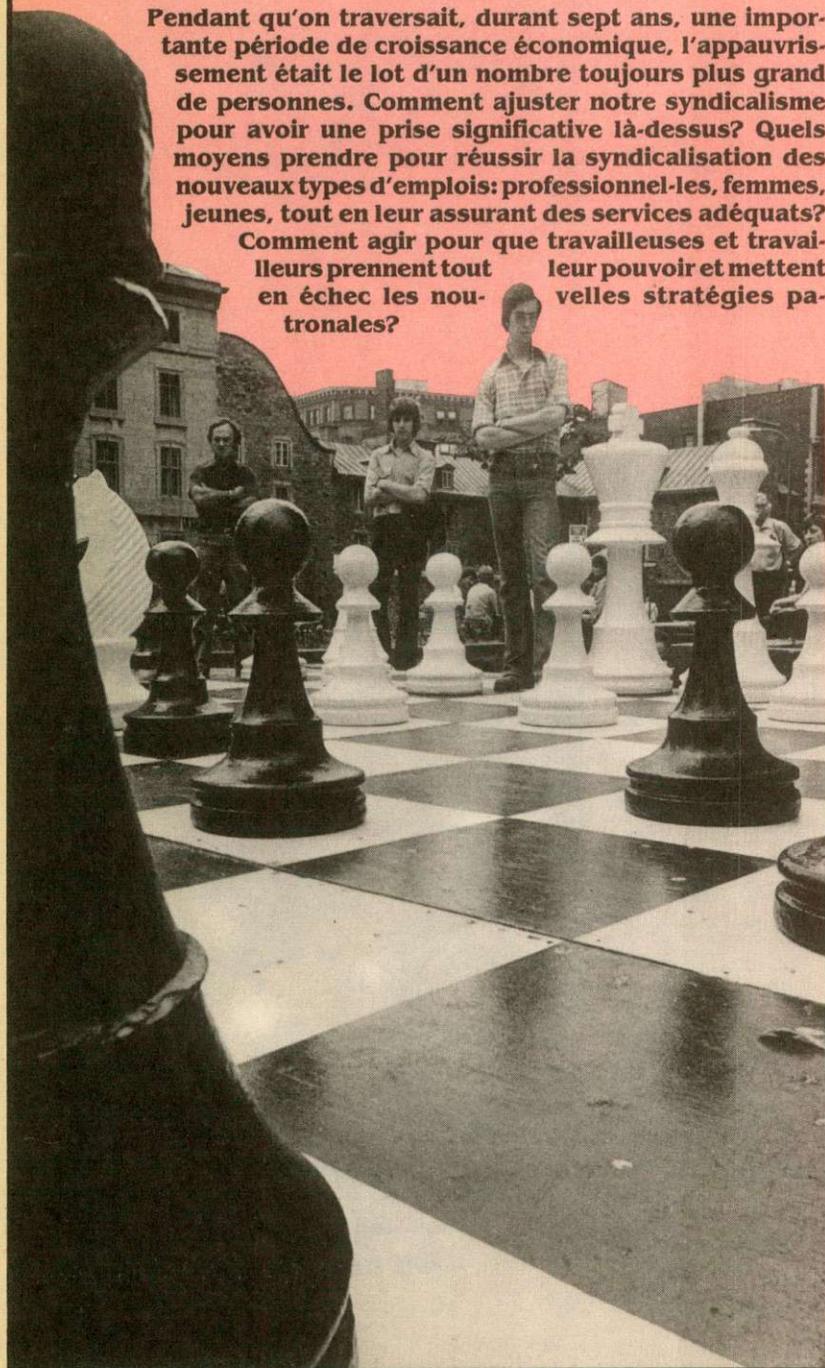
Le fruit de longs débats

Le résultat qui sera présenté aux délégués sera, à n'en pas douter, le fruit de longs débats. C'est ainsi qu'un comité de travail sur *le développement durable et l'emploi*, qui regroupait des personnes aussi bien de la CSN que de l'extérieur, s'est réuni à trois reprises; un autre comité, qui s'est penché plus précisément sur l'organisation de nouveaux membres, a tenu au moins cinq réunions.

Autre exemple: une douzaine «d'amis de la CSN», des personnes progressistes actives dans leurs milieux, ont accepté de se réunir à deux reprises pour discuter des orientations contenues dans les propositions et le projet de rapport. Un autre comité, composé celui-là de salarié-es et d'élu-es du mouvement en provenance d'horizons divers, s'est réuni plusieurs heures pour débattre des idées mises de l'avant. Plusieurs fédérations ont apporté leur contribution à cette réflexion: la Métallurgie en a débattu à son Bureau fédéral, comme la FEESP, la FNEEQ et la FPPSCQ. La FNC en a discuté en équipe et le président Maurice Amram a fait rapport de ces discussions. Des Conseils centraux comme Sherbrooke et Laurentides ont apporté une contribution écrite. Une réunion du Comité exécutif avec les salarié-es de la centrale, le 16 février, avait donné le coup d'envoi de cette vaste consultation.

Comme le souligne régulièrement le président Gérald Larose, des changements s'imposent si on veut prendre le tournant de la décennie 90 mieux outillés pour répondre à de nouvelles réalités. La CSN organisait d'ailleurs, début mars, un colloque sur les relations de travail sous le thème: *Pour ne pas se faire dépasser*.

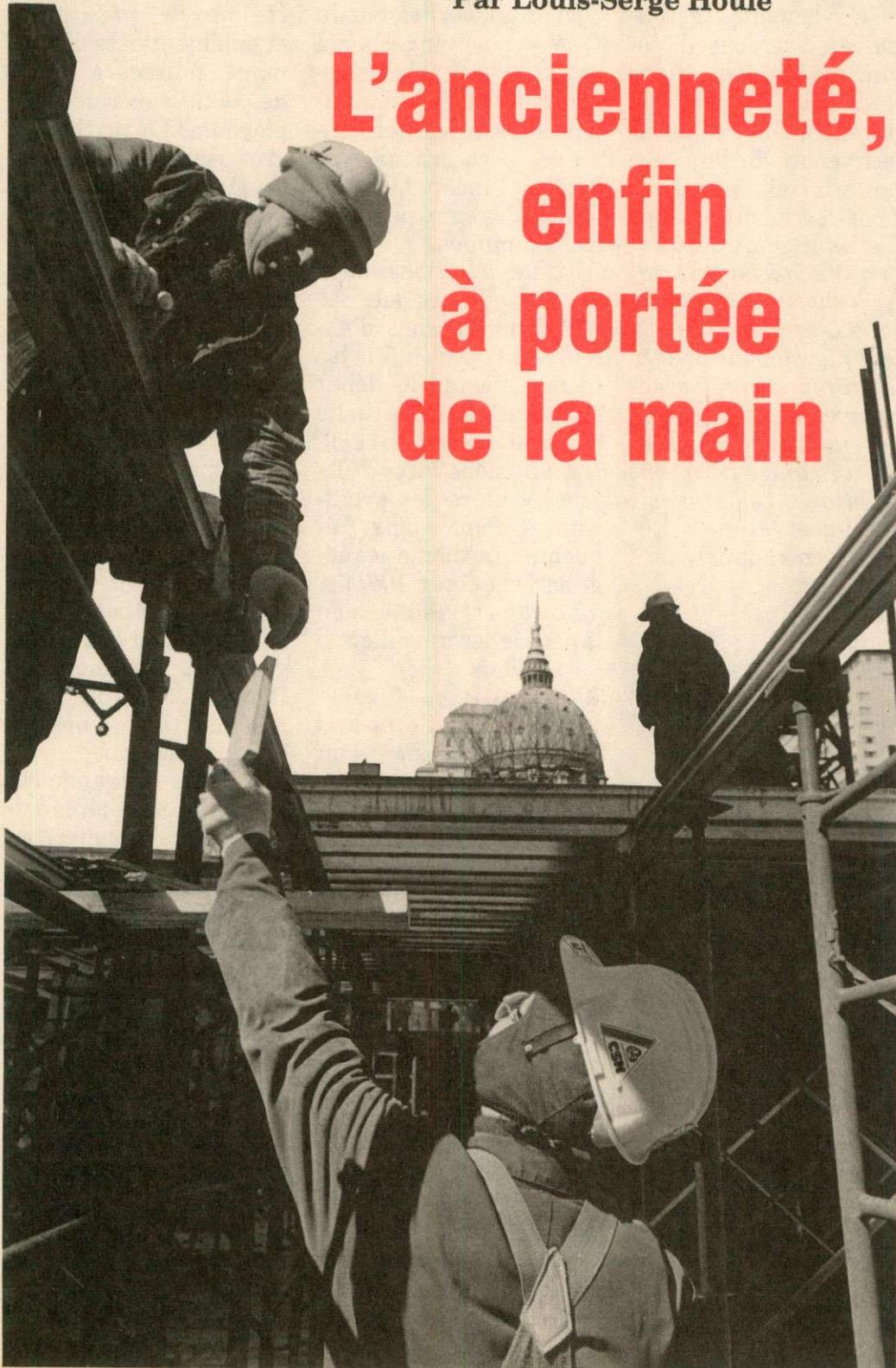
Michel Rioux



«Une coalition syndicale qui représente 90% des travailleurs, c'est peut-être ce qu'il y a eu de mieux depuis 20 ans dans la construction. Mais ce qui est aussi intéressant, c'est qu'elle a repris des revendications que la CSN met de l'avant depuis aussi longtemps.» Serge Corbin, un charpentier-menuisier de Rivière-du-Loup, fait référence à l'ancienneté, la diminution de la semaine de travail et la sécurité du revenu. «C'est vrai, moi, j'ai 40 ans et je suis CSN depuis que je suis entré dans l'industrie, à l'âge de 17 ans», lui répond fièrement son compagnon de route Réjean Gosselin, un manoeuvre spécialisé du même patelin, comme pour justifier son adhésion syndicale.

Par Louis-Serge Houle

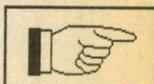
L'ancienneté, enfin à portée de la main



La scène se déroule dans un restaurant de Baie-Comeau, où des militants de la CSN-Construction terminent leur repas avant de retourner au Conseil central pour y poursuivre une session de formation destinée aux délégués de chantier. Ils parlent à bâtons rompus de leur travail, des problèmes qu'ils vivent sur les chantiers, des négociations. À les entendre et à les regarder, on ne peut que ressentir de l'admiration pour ces travailleurs qui, en plus de ne pas avoir la vie facile sur les chantiers, militent dans des conditions difficiles.

En l'absence d'articles régissant l'ancienneté dans la convention collective, les libérations syndicales sont difficiles à obtenir. La plupart du temps, les employeurs ne réintègrent pas les travailleurs sur leur poste, prétextant un manque de travail. Les assemblées syndicales, les différents comités et les sessions se tiennent alors le soir et les fins de semaine. Après une semaine de travail qui excède souvent les 45 ou 50 heures.

Les lieux de travail ne sont d'ailleurs pas plus propices à la vie militante. Il n'est pas rare que les travailleurs d'un même chantier ne se connaissent pas entre eux. Sans compter qu'ils sont en contact quotidien avec les travailleurs d'une autre allégeance syndicale et leurs agents d'affaires qui n'ont de cesse de vanter les mérites de leur «local». Une année normale des travailleurs de la construction se résume bien souvent à du travail sur deux ou trois



chantiers différents. Sans ancienneté, il leur est également difficile de faire respecter tous leurs droits. «*Quand nous aurons l'ancienneté, bien des choses vont changer,* lance avec la tranquille assurance du militant Donald Thorn, un manoeuvre de Baie-Comeau. *À commencer par la sécurité d'emploi.*»

On est 100 000...

Mais les choses ont déjà commencé à changer. Une coalition syndicale comme celle dans la construction ne se forme pas sans que ne soient opérés des changements profonds dans l'industrie, du moins entre les trois associations syndicales représentatives: la CSN-Construction, la FTQ-Construction et le Conseil provincial des métiers.

«*Le fait de nous entendre pour former une coalition de plus de cent mille travailleurs est un signe de maturité de la part de nos trois organisations,* avait déclaré devant plus de 300 militants, le porte-parole de la CSN-Construction et secrétaire général de la centrale, Michel Gauthier, lors d'un rassemblement intersyndical à Drummondville.

Nous avons eu la sagesse de

mettre de côté nos points de désaccord pour faire ce que réclament depuis plusieurs années les travailleurs de la construction: un regroupement des forces syndicales en vue de la négociation de la convention collective de tous les salariés de l'industrie.»

Pour retracer la naissance d'une telle coalition, il faut remonter aussi loin qu'en 1969, alors que la CSN et la FTQ -laquelle regroupait alors le Conseil provincial- s'étaient entendues pour négocier la première convention collective provinciale, qui uniformisait les conditions de travail dans toutes les régions du Québec. «*Vingt ans plus tard, les associations syndicales ont compris que le seul moyen pour obliger les entrepreneurs à négocier étaient de se regrouper ensemble et de déposer un cahier de revendications communes,* explique Olivier Lemieux, coordonnateur des négociations à la CSN.

...faut gagner!

Sur les chantiers, les travailleurs ont le sentiment qu'avec la coalition, il est possible d'améliorer de façon significative leurs conditions de travail. Il faut dire que depuis une dizaine d'années, il n'y a pas eu de véritables négociations, dans ce secteur. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a toujours pu compter sur l'intervention du gouvernement du Québec pour empêcher la tenue de véritables négociations. À cela, il faut ajouter les dissensions entre les associations syndicales, incapables de s'entendre sur des priorités communes.

Les relations entre les travailleurs sur les chantiers ne sont d'ailleurs plus tout à fait les mêmes depuis le début du processus de l'actuelle négociation, en juin 1989. Les allusions aux «*différences*» entre les syndicats se font moins fréquentes. Le thème des négociations, *On est 100 000, faut gagner!* résume bien la pensée des travailleurs.

L'objectif: la sécurité d'emploi

Pour ceux-ci, l'un des objectifs majeurs de la présente ronde de négociation est d'inclure une formule d'ancienneté dans la convention collective. «*L'ancienneté est la première protection pour faire respecter tous les droits,* rappelle Michel Gauthier. *Plusieurs employeurs profitent de l'absence de telles dispositions pour embaucher sous les conditions de la convention et pour effectuer des mises à pied de façon arbitraire. Ils sont nombreux à ne pas respecter les normes en santé et sécurité du travail.*»

Ce n'est d'ailleurs

pas un hasard si le nombre d'accidents du travail dénombrés dans la construction est l'un des plus élevés de tous les secteurs d'activités au Québec, avec plus de 17,500 en 1988. À cette statistique, il faut rajouter un nombre encore plus important d'accidents non déclarés.

À la sécurité d'emploi se greffe une demande de sécurité du revenu, par l'instauration d'un régime de prestations supplémentaires de chômage, puisées à même des cotisations des employeurs. Le mythe des gros salaires dans la construction est encore vivace dans la population. Mais la réalité est tout autre: malgré des salaires horaires de 15\$ à 20\$, les salariés ne travaillent en moyenne que six mois par année, pour un revenu moyen de moins de 20,000\$. Avec le régime proposé, les employeurs auraient avantage à faire travailler ceux qui sont déjà dans l'industrie, plutôt que de favoriser l'embauche des nouveaux. Le but du régime est justement de faire travailler les salariés plus longtemps au cours d'une année.

Cette demande est actuellement référée à une commission gouvernementale, formée le 5 juillet dernier à la suite de l'entente intervenue entre la coalition CSN-FTQ et l'AECQ pour prolonger, à certaines conditions, le décret de la construction jusqu'au 30 avril 1990. Présidée par MM. Laurent Picard et Jean Sexton, cette commission, dont le rapport est attendu sous peu, doit «*formuler les propositions législatives ou réglementaires requises à l'implantation d'un système de stabilisation du reve-*

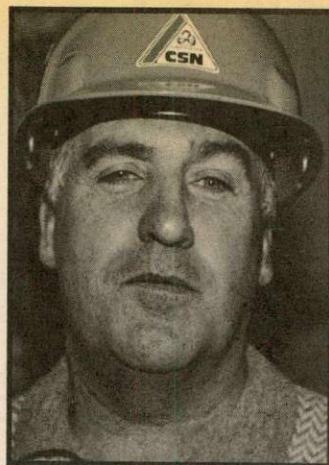


nu et de l'emploi des travailleurs de la construction.»

Les autres priorités de la coalition syndicale sont la réduction du temps de travail d'une heure par semaine sans perte de salaire et l'abaissement de l'âge de la retraite de 58 à 55 ans, sans pénalité. Le défi que doit également relever la coalition est d'amener l'AECQ à négocier tous les articles de la convention, ce qui n'a pas été fait depuis une dizaine d'années. Un des moyens entrepris pour y arriver est la négociation aux 19 tables de métiers, spécialités et occupations.

27 000 membres CSN

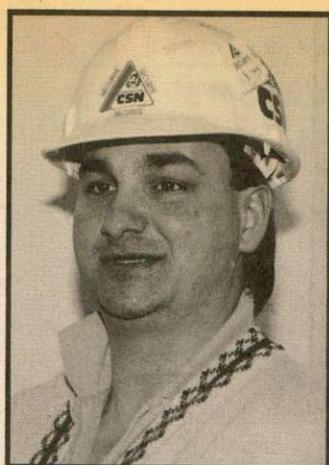
Pour les 27 000 membres de la CSN-Construction, la présente ronde de négociation revêt une importance toute particulière. Depuis plusieurs années - voire des décennies - ils tentent de faire reconnaître la sécurité d'emploi, par une formule d'ancienneté, dans la convention collective. Après avoir rallié la très grande majorité des travailleurs à cette revendication, ils voient qu'elle est maintenant à portée de la main.



«Quand un travailleur est à l'emploi du même entrepreneur depuis des années, il faut qu'il soit protégé. Actuellement, nous n'avons pas d'ancienneté et les entrepreneurs en profitent. Ils mettent beaucoup de pression lorsqu'ils veulent que nous fassions du temps supplémentaire ou que nous exerçons des tâches d'un autre métier et certains ont peur de refuser.»

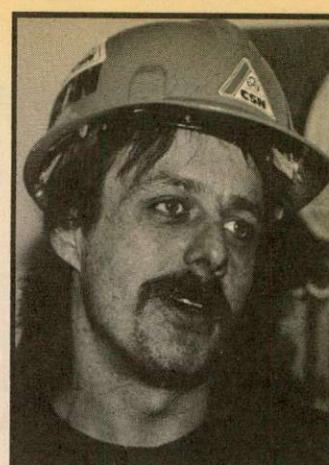
«Sans sécurité d'emploi, les jeunes n'ont pas d'ambition à demeurer dans le métier. Ils préfèrent quitter l'industrie plutôt que de vivre avec l'incertitude face à l'avenir. Le stress est grand quand tu sais que tu peux te faire congédier sans raison. Cette année, nous devons aller chercher l'ancienneté.»

Aurel Tremblay
Manoeuvre
spécialisé,
Forestville



«Les demandes syndicales sont légitimes car elles ont été formulées par ceux qui travaillent à tous les jours sur les chantiers de construction: les travailleurs. Notre opinion est des plus importantes parce qu'à force de travailler, nous nous rendons compte que certaines conditions dans lesquelles nous évoluons doivent changer pour faciliter le travail que nous faisons. Les patrons auraient donc intérêt à ne pas étirer les négociations comme ils le font depuis des années et écouter ce que nous avons à dire aux tables de négociation. Ils trouveraient sûrement des réponses aux problèmes qui existent dans l'industrie.»

Carl Guilbert
Charpentier-
menuisier,
Trois-Rivières



«La coalition des trois associations syndicales est la voie privilégiée pour réussir à négocier une bonne entente avec l'AECQ.»

«Cette année, les travailleurs ont compris que c'est dans l'unité qu'il est possible d'atteindre nos objectifs de négociation. Le front commun que nous avons formé est un excellent moyen pour oublier les guerres antérieures et prouve que c'est seulement en se serrant tous ensemble les coudes que nous améliorerons nos conditions de travail.»

Serge Corbin
Charpentier-
menuisier, Rivière-
du-Loup

Les données

La Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction prévoit que pour négocier au nom de tous les travailleurs, une association syndicale, ou un regroupement d'associations, doit représenter plus de la moitié des salariés de l'industrie. Elle prévoit également que pour pouvoir participer au processus de négociation, elles doivent représenter au moins 15% des travailleurs.

Comme aucune association ne représente actuellement la majorité, la CSN, le Conseil provincial et la FTQ doivent donc s'entendre sur un cahier de demandes communes pour que débute la négociation avec l'Association des entrepreneurs en construc-

tion du Québec qui représente, selon la loi, tous les entrepreneurs du Québec. L'an dernier, la coalition formée de la CSN et de la FTQ a pu signer la convention collective parce qu'elle représentait plus de la moitié des travailleurs (58%).

Une fois que les parties s'entendent et signent la convention collective, le gouvernement du Québec étend les conditions de travail négociées à tous les travailleurs, indépendamment de leur région, de leur métiers, ou de leur allégeance syndicale, par un décret. Avant 1970, les conditions de travail étaient différentes selon les régions.

Le décret de la construction vient à échéance le 30 avril et les travailleurs auront droit de grève le 1er mai.

Front commun Lévis-Lauzon/Sorel-Tracy

3 500 emplois à sauver

Le président de la CSN, Gérard Larose, les officiers des syndicats du Groupe MIL de Lévis-Lauzon et Sorel-Tracy, ainsi que les représentants des groupes socio-économiques et du milieu des affaires des deux communautés ont rencontré le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à son bureau de l'édifice J, à Québec, le jeudi après-midi 15 mars. Toutes ces personnes ont eu l'occasion de dire au premier ministre comment MIL est importante pour le maintien de l'emploi et le développement économique des deux régions dans lesquelles on la retrouve. Les intervenants ont aussi discuté très sérieusement avec

parations navales et obtention d'une part équitable du projet Hibernia), les trois partenaires s'entendent également pour dire que l'entreprise, propriété de l'État du Québec, a aussi grandement besoin des deniers du gouvernement provincial pour pouvoir se développer encore plus.

Front commun

Le premier mars dernier, dans un hôtel de la Vieille Capitale, des intervenants socio-économiques et des politiciens des régions où l'on retrouve le Groupe MIL ont répondu à l'appel de consensus lancé par le président de la CSN, Gérard Larose, et ont décidé de mettre sur pied un



Les employé-es de bureau, les patrons et les travailleurs du Groupe MIL-Tracy ont profité de l'heure du lunch, le 12 mars dernier, pour marcher jusqu'au bureau du député fédéral de Richelieu, M. Louis Plamondon, à Tracy, où ils ont été rejoints par des agents socio-économiques, des gens d'affaires et des résidents de Sorel-Tracy. Ils lui ont demandé de poursuivre ses démarches dans le but d'organiser une rencontre entre eux et le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Une manifestation similaire avait eu lieu au début du mois à Lauzon.

Depuis une conférence de presse conjointe donnée par la CSN et le Groupe MIL, le 23 janvier dernier, à Montréal, les officiers des syndicats de MIL à Lauzon et à Tracy ont multiplié les rencontres avec les agents socio-économiques de leurs régions respectives, les députés et les ministres fédéraux, les Pierre Blais, Lucien Bouchard, Jean Corbeil, Robert de Cotret et autres. De leur côté, les dirigeants du Groupe MIL ont poursuivi leurs interventions auprès d'Ottawa, alors que des fonctionnaires provinciaux et fédéraux travaillent sur ce dossier.

et si les communautés de Lévis-Lauzon et Sorel-Tracy font leur la lutte pour la survie de l'entreprise, il reste que les gestes concrets des gouvernements se font toujours attendre. Ce qui n'est pas sans créer beaucoup d'inquiétudes parmi les populations concernées et les employé-es du Groupe MIL. Le Québec n'a pas les moyens de se priver d'une entreprise de construction et de réparations navales, laquelle évolue également dans des secteurs de pointe comme la fabrication des produits hydro-électriques et nucléaires!



Le premier mars dernier, les agents-socio économiques, les gens d'affaires et les politiciens de Lévis-Lauzon et Sorel-Tracy ont répondu à l'appel de consensus lancé à Québec par le président de la CSN, Gérard Larose, et ils ont mis sur pied le *Comité interrégional de survie du Groupe MIL*. À la droite immédiate de Gérard Larose, le président de la Fédération de la métallurgie, Benoit Capistran.

M. Bourassa de l'avenir, de la consolidation et de l'essor du Groupe MIL. Si la CSN, le Groupe MIL et les représentants des communautés ont des demandes bien précises à l'égard du gouvernement fédéral (révision de contrats octroyés, obtention de contrats de construction et de ré-

«Comité interrégional Lévis-Lauzon/Sorel-Tracy de survie du Groupe MIL». L'événement n'est pas sans importance puisqu'on sait fort bien qu'historiquement, les deux chantiers ont été longtemps en compétition pour décrocher des contrats de construction maritime.

Des emplois et des millions\$

La situation précaire du groupe MIL est créée, entre autres, par l'octroi des contrats de construction de frégates pour la Marine canadienne à St-John's Shipbuilding, au Nouveau-Brunswick, à titre de maître d'oeuvre.

Le Groupe MIL embauche quelque 3500 personnes à ses sites de Lévis-Lauzon et Sorel-Tracy. L'entreprise crée également des centaines d'autres emplois indirects et génère plus de 170 millions \$ en retombées économiques dans les deux communautés.

Si on peut affirmer que le dossier du Groupe MIL est aujourd'hui plus sympathique qu'il l'était aux yeux des fonctionnaires, de la population en général et des poli-

**Fonds spécial
Voyageur
On approche
de l'objectif**

Les organismes affiliés à la CSN ont versé, au 9 mars dernier, 19 148 \$ en soutien «spécial» aux huit militants de la compagnie Voyageur qui font l'objet de suspensions variant de 3 à 12 mois, suite au long conflit de l'an dernier. Tous sont invités de nouveau à faire leur part en faisant parvenir leurs dons par inter-caisse au Comité du fonds d'aide aux quatre syndicats de Voyageur, Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal, Transit 30018, Folio 12505.

Dernière heure

Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, a annoncé, le 15 mars, que son gouvernement injecte 15 millions\$ dans le groupe MIL afin de répondre à ses besoins à court terme.



«La décentralisation des activités marquant la fête du 8 mars est un signe de démocratisation car ce sont des centaines de femmes, de toutes les conditions, qui désormais soulignent cette journée non seulement au Québec, mais partout dans le monde», a déclaré la vice-présidente Monique Simard, présente aux festivités de la région de Montréal.

8 mars 1990

Sous le signe des suffragettes

Animation, discussions, théâtre, monologues au son des luttes des femmes dont celle des suffragettes. Cesont là les couleurs qu'ont prises les fêtes du 8 mars 90 dans les divers conseils centraux de la CSN.

Les activités du 8 mars furent multiples et surtout, décentralisées. Ainsi, plusieurs syndicats ont organisé localement des activités tandis que les conseils centraux, sur leur propre base ou en collaboration avec d'autres groupes de leur région, organisaient des activités régionales. D'ailleurs, dans une majorité de régions, la participation aux diverses activités fut jugée plus que satisfaisante, battant même des records à certains endroits.

Si, au cours de ce 8 mars, les femmes ont pu aborder entre elles des dossiers tels l'avortement, la violence, la pauvreté, l'amour, l'accès à l'égalité, le militantisme en 1990, etc, elles ont toutes également souligné le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes. Elles ont refait le chemin qui a mené les suffragettes à la victoire, elles se sont rappelé les événements qui ont marqué cette lutte qui a duré 18 ans. Elles ont poursuivi ce même chemin de l'histoire jusqu'à nos jours, se rappelant les acquis et les luttes à poursuivre.

Ces réflexions, issues des fêtes du 8 mars précédent, mais surtout enrichies de la pratique découlant des luttes des femmes, se poursuivi-

ront cette année lors d'un événement féministe d'une envergure que le Québec n'a jamais vue: «Les 50 heures du féminisme», où l'on attend entre cinq et dix mille femmes. Par ce forum, les femmes se rappelleront leur histoire collective mais ce, dans le but de mieux pouvoir tracer le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'égalité dans tous les domaines. La CSN a participé activement à l'organisation de cet événement. Ainsi, le comité de condition féminine de la CSN a pris en charge la coordination des ateliers portant sur les femmes et le travail et du panel portant sur les grands enjeux concernant l'avenir des femmes sur le marché du travail.

Ce forum se tiendra les 27, 28 et 29 avril prochains à l'Université du Québec à Montréal. Il n'y a pas d'inscription préalable, il suffit de se procurer un billet. Ils sont disponibles dans les comptoirs Ticketron à Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Pour les autres régions, vous pouvez les obtenir auprès des organisations régionales de «Femmes en tête». Il en coûte 10,00\$ pour une journée ou 20,00\$ pour toute la durée de l'événement. De plus, le 28 avril au soir, un spectacle consacré en partie à l'histoire des suffragettes et mis en scène par Denise Filiatrault se déroulera à compter de 20h30 à l'aréna Maurice Richard. Coût: 20,00\$.

ELLES



Le Grand Soir et l'essentiel

Trois cents personnes qui, par une belle journée d'avant-printemps, s'astreignent à débattre d'un sujet aussi aride que la constitution de leur conseil central, c'est quand même assez exceptionnel! Comment le président du conseil central concerné, celui de Montréal, explique-t-il cette participation pour le moins étonnante? «Je crois que cela exprime la volonté de ceux et celles qui composent la base militante du mouvement syndical de reformuler leur projet de société», répond Pierre Paquette.

Et en quoi consiste cette reformulation? «Par exemple: notre ancienne constitution identifiait encore comme objectif le "changement radical et rapide du système économique" dans lequel nous vivons. Le Grand Soir, quoi!... Nous sommes revenus à l'essentiel, c'est-à-dire la conquête du pouvoir au quotidien dans nos entreprises, dans nos régions, etc.»

Le congrès spécial du CCM a ainsi modifié une quinzaine d'articles de sa constitution.

Bienvenue!

Les quelque 250 enseignants-superviseurs de stages de l'Université de Montréal ont adhéré au Syndicat des chargés de cours de cet établissement, le 8 mars dernier. Le syndicat est affilié à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

Séminaire de Saint-Hyacinthe

Le 8 mars encore, environ 20 employé-es de la Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe ont joint les rangs de la Fédération des employé-es des services publics.

Un Provigo en Beauce

Les 63 travailleuses et travailleurs du marché Provigo Centre-Ville, à St-Georges-de-Beauce, ont adhéré à la Fédération du commerce de la CSN, le 5 mars dernier.

Sécur à Sherbrooke

En mars également, les 20 camionneurs et gardiens de

la compagnie Sécur de Sherbrooke ont aussi choisi la Fédération du commerce de la CSN. La Fédération représente déjà leurs camarades de Montréal.

Les homéopathes du Québec

La campagne d'organisation des homéopathes du Québec va bon train. Environ 250 de ces spécialistes des médecines douces sont devenus membres de la Fédération des professionnels-salariés et cadres du Québec de la CSN jusqu'à présent. Un objectif majeur, dans leur cas: obtenir la reconnaissance de leur profession.

Clinique Iris

Près d'une vingtaine d'employé-es de la Clinique Iris, à Rouyn-Noranda, une boutique d'optométristes, se sont affiliés à la Fédération du commerce de la CSN.

Unités préfabriquées de Saint-Luc Lock-out

Les 28 travailleurs de la compagnie Unités préfabriquées, à Saint-Luc, dans la région de Saint-Jean-d'Iberville, ont entamé leur quatrième mois de lock-out le 21 mars.

Les négociations a-choppent sur les augmentations de salaires, la date d'expiration de la convention collective, l'indexation et la protection des emplois. Pour une convention collective d'une durée de trois ans, expirant à la date de la signature, les syndiqués revendiquent des augmentations de salaire de 6% pour chacune des années du contrat et une formule d'indexation. Le salaire horaire moyen, au moment du déclenchement du lock-out, était de 12,65\$.

Les employés, membres de la CSN depuis 1972, fabriquent différents produits en ciment: des blocs de remblais, des dalles d'appartement, des mobiliers urbains, des pavés unis, et des perrons.

L'entreprise appartient à un de ses anciens contremaîtres, M. Michel Caron, et à un ancien député libéral provincial de la circonscription D'Iberville.

On peut appuyer ces camarades en conflit en faisant parvenir une aide financière au Syndicat des travailleurs d'Unités préfabriquées (CSN), Conseil central du Haut-Richelieu, 1025 Boulevard Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J3A 1R7.

DU 1^{er} AU 31 MARS
CAMPAGNE
DE FINANCEMENT
FAITES LE DON

CROIX + ROUGE



De la grande visite...

...attendait les députés et fonctionnaires, en ce jour de rentrée parlementaire, le 13 mars dernier à Québec. En effet, les délégués au Conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales, réunis à Québec pour faire le point sur l'état des négociations, sont allés leur faire savoir qu'ils commençaient à en avoir pas mal ras-le-bol de l'attitude intransigeante et provocatrice du gouvernement dans ce dossier. Cette occupation de l'édifice H de l'Assemblée nationale a été suivie d'une manifestation à la galerie des visiteurs du Salon de la Race, manifestation vite interrompue par l'arrivée des gardiens de sécurité...



Congrès sur la rémunération des professionnel-les

La Fédération des professionnel-les salarié-es et cadres de la CSN a tenu un congrès spécial de trois jours sur la question de la politique de rémunération des professionnel-les, durant la fin de semaine du 9 mars. Une centaine de participant-es, dont ceux qui apparaissent ici sur la photo alors qu'ils travaillaient en atelier, ont abordé les divers aspects de la question qui concernent autant les différences de régimes de rémunération entre les diverses professions que celles qui ont cours dans le secteur public ou dans le secteur privé. Pour le président de la FPPSCQ-CSN, Jacques Guénette, ces échanges ont permis de jeter les bases d'une analyse qui sera enrichie au cours des prochains mois afin d'élaborer une politique salariale pour l'ensemble des professionnel-les qui soit plus conforme aux réalités des années 90.

Contre le marketing!

Lorsque, désireux de venir en aide à plus mal pris que soi, on a contribué généreusement au téléthon de la Fondation Lucie-Bruneau, quel choc d'apprendre, quelques mois plus tard, que la production de ce téléthon «a englouti 90% des dons»! Faut-il parler d'incompétence? de malversation? Chose certaine, on sent le besoin d'y voir clair.

C'est pourquoi le Syndicat des employé-es du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, ainsi que la CSN et la FAS, ont demandé au ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, d'instituer une enquête afin de déterminer si les modes de fonctionnement et les priorités administratives du Centre correspondent aux normes édictées par son ministère. «Le directeur du Centre, Jacques-Gilles Laberge, a manqué à son rôle en fondant 17 corporations satellites du Centre de réadaptation, lesquelles échappent aux mesures de contrôle et aux règles de transparence auxquelles doivent s'astreindre les établissements du réseau public», a expliqué le président du syndicat, Jean-Pierre Drouin.

Par ailleurs, la CSN a réclamé la tenue d'un débat sur les campagnes de levée de fonds dans le domaine de la santé et des services sociaux. «Le marché de la sollicitation est envahi par une multitude de collectes de toutes natures, dont les téléthons et les campagnes de fondations d'hôpitaux, a déclaré Monique Simard, vice-présidente de la CSN. Il faut s'interroger sur les objectifs de ces campagnes, leurs règles d'éthique et le contrôle gouvernemental, ainsi que sur la destination des sommes recueillies. Par ailleurs, tout en autorisant ces prélèvements, le gouvernement incite les groupes communautaires à subvenir eux-mêmes à leurs besoins, ce qui les met en compétition avec des spécialistes du marketing. Il y a là contradiction certaine.»

«Il est important de faire la distinction entre les combats politiques et les combats juridiques»

-Gérald Larose

La récente victoire des centrales syndicales québécoises par laquelle ont été reconnus inconstitutionnels les décrets du gouvernement québécois adoptés en 1982 contre les salarié-es du secteur public fait la preuve que le Québec est bel et bien officiellement bilingue et donc, que nous avons raison de mener le combat politique pour le rendre français.

Le jugement

Le 28 février dernier, la Cour suprême du Canada déclarait inconstitutionnelles les lois 70 et 105 portant sur la rémunération et les conditions de travail dans le secteur public québécois. Ces deux lois furent adoptées en 1982 par le gouvernement du Québec.



Ainsi, le plus haut tribunal du pays statuait sur le fait que les décrets accompagnant ces lois devaient être, eux aussi, traduits en anglais. À l'époque, le gouvernement

du Québec avait traduit les lois mais non les décrets, ce qu'il fit par la suite. En ne traduisant pas immédiatement ces décrets, le gouvernement contrevenait à l'ar-

ticle 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 qui prévoit que l'impression et la publication des lois du Québec doivent être faites en français et en anglais.

Les faits

En juin 1982, le gouvernement du Québec adopta la loi 70 puis, en décembre de la même année, la loi 105. En janvier 1983, des grèves furent déclenchées dans le secteur public québécois. Dans les semaines qui suivirent, des poursuites pénales furent prises contre les syndiqués.

Par l'adoption de la loi 70, le gouvernement du Québec prolongeait, jusqu'au premier avril 1983, les conventions collectives des employé-es du secteur public qui devaient expirer le 31 décembre 1982. De ce fait, la prétention du gouvernement était que les grèves des employé-es de l'État étaient illégales.

Retourner l'accusation

Comme l'a souligné le président de la CSN, Gérald Larose: «L'attitude de la CSN dans ce dossier a été de retourner l'accusation contre le gouvernement. Il nous a accusés d'illégalité. Nous avons soutenu que c'était plutôt lui qui était dans l'illégalité pour ne pas s'être conformé aux exigences constitutionnelles qui font de cette province une province bilingue. Et donc, que les décrets de décembre ne pouvaient tenir lieu de conventions collectives et que les grèves du printemps 83 se sont déroulées dans le cadre légal des lois existantes.

«Il faut bien comprendre qu'une cour de justice n'est pas un forum politique mais un forum de droit où il ne nous est permis de nous défendre qu'avec les seules lois existantes comme moyens, a-t-il poursuivi.

«La réalité, c'est que nous vivons dans un Québec bilingue et c'est bien ce que ce jugement vient nous confirmer. Pour transformer cette réalité, il nous faut continuer le combat politique et, en ce sens, il est important que nous fassions la distinction entre les combats politiques et juridiques. La CSN est du combat politique pour obtenir un Québec français depuis les années 70 et elle poursuit toujours cet objectif», a-t-il conclu.

Quand les coupures sont des anglicismes...

«La fille que je sors avec»

Il y a des anglicismes tellement gros qu'ils font rire. Par exemple: «La fille que je sors avec». Il en est d'un peu moins évidents qui sont faciles à faire corriger. Par exemple: «Ça regarde très mal» pour l'équipe montréalaise. Dans ce dernier cas, il suffit d'énoncer la phrase anglaise qui a été calquée: *It looks very bad for...* pour que la faute saute aux yeux. Mais il y a aussi des anglicismes discrets, subtils, qui résistent longuement aux attaques d'un conseiller linguistique. Par exemple: les «coupures» budgétaires, ou encore «couper» les salaires.

«Les coupures budgétaires»

Alors là, il faut se lever très tôt, par temps calme; prendre son courage à une main et sa hache de guerre de l'autre, pour s'attaquer à un anglicisme aussi coriace. Autrement dit, il faut METTRE LE PAQUET. Et, à propos, cette dernière expression est bien française. Mais

les «coupures budgétaires», les «coupures à Via Rail», tout comme «couper les salaires», «couper le personnel», sont des anglicismes qui se combattent sur les champs de bataille, avec les armes les plus sophistiquées.

Non, mais qu'y a-t-il donc d'incorrect dans pareil usage? Le Service de linguistique de Radio-Canada serait-il incapable de saisir la plus simple des métaphores?

En effet, c'est une métaphore, mais elle a été inspirée aux Anglais. Pendant ce temps, les Français inventaient une autre façon d'exprimer la même idée. Au lieu d'utiliser des outils tranchants pour «couper les budgets», les Français préféraient le compresseur pour les réduire, les rapetisser. Les usages sont souvent très différents d'une langue à l'autre. Pour rester français, il faut employer les termes inventés par nos ancêtres francophones. Il faut dire: RÉDUIRE (ou compresser, comprimer) les budgets. Il faut parler de RÉDUCTIONS ou de COM-

PRESSIONS budgétaires. Et au lieu de dire «couper des postes», on pourra dire en français correct: SUPPRIMER ou ABOLIR des postes.

Faut-il conclure que les mots *couper* et *coupure* ne doivent être employés que dans des sens bien concrets comme couper du bois, se couper à la main, se faire une coupure? Sûrement pas! Le verbe *couper* s'emploie au figuré dans de nombreux cas. On entend couramment: *Couper la parole à quelqu'un, couper une partie d'un texte, un chemin qui en coupe un autre, couper sa journée par une sieste*, et bien d'autres. Tous ces emplois sont corrects de même que *coupures de courant, coupures dans un texte*, etc. Mais je vous défie de trouver dans un dictionnaire de la langue française des exemples de l'emploi de *couper* et *coupure* au sens administratif, c'est-à-dire celui de réduire, comprimer, compression, réduction, etc.

(Tiré du journal *Le 30*, par Camille Chouinard, du Service de linguistique de Radio-Canada).

CHILI: la chance aux coureurs ?

Est-il vrai, comme l'ont scandé tant de militants chiliens, que «le peuple uni jamais ne sera vaincu»? On sait bien qu'il faut relativiser les slogans, comme le savent les sandinistes du Nicaragua qui criaient à satiété : «tout sera meilleur», avant de subir une défaite - honorable au demeurant - aux mains d'une opposition dirigée par la veuve d'un martyr de la Révolution, Violeta Chamorro. Il en va de même pour les péronistes qui ovationnaient il y a neuf mois à peine Carlos Menem et sa «révolution productive»; aujourd'hui, ces Argentins supputent leur chance de surnager dans un pays à l'économie brinquebalante.

Les Chiliens ont opté, en décembre, pour une coalition dirigée par le démocrate-chrétien Patricio Aylwin. Ce dernier est entré à la



Moneda le 11 mars, 16 ans après qu'il eût approuvé le coup d'État contre Salvador Allende. Aylwin a changé bien sûr, mais à quel point cet austère professeur saurait-il gommer les séquelles de

Par Clément Trudel*

16 ans de dictature que Pinochet a coiffées d'une camisole de force constitutionnelle?

Johanne Landry est une Québécoise qui a milité un an à Valparaíso, au CODEPU (Comité de défense des droits du peuple) - une association qui se charge de défendre ceux que la «justice borgne» du Chili appelle les «terroristes», ceux qui ont trempé dans des HECHOSDE SANGRE (événements teintés de sang)... Le CODEPU peut être considéré comme marginal, à la manière de ceux qui, en France, ont voulu défendre le FLN algérien dont l'équivalent, au Chili, serait le Front patriotique Manuel Rodriguez. Ce groupe ne démord pas de sa lutte, même si ses locaux ont été plastiqués en mars 1988 et que les avocats qui y pratiquent reçoivent régulièrement des menaces de mort. L'an dernier, Me Juani Cuadrada a reçu chez elle, dans son courrier, un cercueil miniature...

Bien sûr Johanne, comme tout Chilien, a vu le prix du pain doubler en un an, mais elle s'inquiète davantage quand elle sent que des groupes d'aide pensent qu'il n'y a plus de danger quotidien dans ce pays.

Il y a eu, en janvier dernier, une évasion spectaculaire de plus de 50 détenus politiques. Il reste environ 400 prisonniers que le régime Pinochet appelait «terroristes». Certains groupes européens de solidarité avec le Chili n'en reconnaîtraient qu'une cinquantaine comme «prisonniers de conscience» au sens strict.

Selon le bulletin officiel du CODEPU, la victoire du 14 décembre aux élections serait plutôt celle des «gens bien» acquise avec les voix du peuple, mais resterait à découvrir le «vrai visage» de M. Aylwin. Le même bulletin dit s'en méfier en raison

des toutes premières déclarations qu'il a faites en tant que président élu : «Je n'hésiterai pas à utiliser tous les recours que prévoit la loi pour combattre ceux qui tentent, soit par la violence, soit sous une autre forme, de rompre la coexistence (convivencia) démocratique qu'il nous a coûté si cher de reconstruire.»

Pour une bonne proportion de Chiliens, la loi et les tribunaux ont été et demeurent depuis 16 ans au service des «autres».

La barque va tanguer, cela ne fait aucun doute. Il faudra surveiller de près les «programmes sociaux» du régime auquel il sied d'accorder la «chance aux coureurs». Aylwin, c'est incontestablement un pas en direction de la démocratie; il adopte un langage rassurant quant à ses objectifs de justice et saura réhabiliter à l'étranger un pays que bon nombre de gouvernements ont traité en pestiféré.

Au fait, le régime musclé de Pinochet a réussi à obtenir une bonne cote pour une certaine remontée économique même si la dette per capita a presque quintuplé depuis 1973 (la croissance économique fut de 10% en 1989, soit la plus forte des pays d'Amérique latine). Toutefois, l'héritage du «caudillo des Andes» est franchement

négligé quant à la lutte aux inégalités sociales. Une étude réalisée dans le Grand Santiago pour 1986 donne 50,9% de «foyers sous-alimentés». La même équipe de cher-

cheurs, citée dans le magazine *Quehacer*, avait établi cette proportion à près de 57% en 1976. Que voilà une population où les espérances de vraie justice sont élevées!

Malgré tout, il faut souhaiter du succès à l'équipe Aylwin dans un pays dont la devise offre une simple alternative : «Par la raison ou par la force». Cet anti-Allende repentini, qui siège depuis peu à la Moneda, peut incarner le début d'un temps nouveau s'il sait prêter l'oreille à la majorité des Chiliens, d'autant qu'il a formellement promis de faire toute la lumière sur la répression exercée depuis 1973 par les militaires.



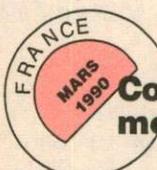
Johanne Landry

* Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*



Les tambours de la révolte

En Afrique, la faillite économique, sociale et politique est partout. Et la révolte gronde. C'est que l'effondrement des cours des matières premières s'avère catastrophique. En retour, les populations n'acceptent plus de faire les frais de dettes extérieures contractées par des régimes autoritaires. En Côte-d'Ivoire, de graves émeutes amorcées par le mouvement étudiant le 19 février ont ébranlé le pays. Au Gabon, des grèves ont paralysé pendant plusieurs jours l'université et les services publics. Au Sénégal, le 28 février, le peuple est descendu dans la rue pour exiger la démission du président. Au Kenya, une série de manifestations et d'émeutes anti-gouvernementales ont ébranlé le régime. Au Niger, en février toujours, des affrontements entre policiers et étudiants ont fait trois morts chez ces derniers. Au Mozambique, enfin, le 2 mars, 2 000 enseignants en grève ont été durement réprimés par les policiers.



Coordonnons mes frères

Le secrétaire général de la CFDT, Jean Kaspar, celui-là même qui, début janvier, lançait l'idée d'une centrale syndicale unique en France, a récidivé au sujet de l'unité d'action. Le 12 février, en effet, le syndicaliste a proposé «la mise en place d'un comité de coordination pour l'action syndi-

cale en Europe dont le programme devrait être défini en commu...». C'est que la fin des blocs et l'interdépendance accrue des économies prévue pour 1992 exigent le développement de la coopération syndicale tous azimuts. Kaspar parle même d'étendre les travaux de l'éventuel comité aux pays de l'Est, question «d'aider à la constitution d'un syndicalisme indépendant.»



Mieux que des mots d'encouragement

Les militantes féministes connaissent bien les bons mots d'encouragement de nos non moins bons politiciens et politiciennes. Le gouvernement de l'Ontario vient de faire plus qu'un 'appui moral: le déblocage de 96\$ millions, au cours des trois prochaines années, pour mettre un terme à la discrimination qui sévit dans la fonction publique. Des augmentations s'échelonnant de quelques cents à 7,00\$ l'heure toucheront environ 30,000 femmes. Cette victoire est le résultat de deux ans de négociations entre l'Ontario Public Service Employees Union et le gouvernement.



Au passé et au futur

Bonnes et moins bonnes nouvelles à la convention annuelle des 35 dirigeants de l'AFL-CIO, en Floride, le 23 février dernier: Côté «bonnes nouvelles», Edward B. Keller, de la Roper Organization, a fait part d'un sondage qui démontrait

que lors d'un conflit de travail, le tiers des personnes interviewées accordaient instinctivement leur appui aux travailleurs contre le quart aux patrons. Une nette évolution: en 1977, 28% donnaient leur appui aux syndiqués et 32% aux employeurs. Côté mauvaises nouvelles, le pourcentage des syndiqués décline toujours au pays: 16,4% de la main-d'oeu-



Piqueteur de la Greyhound à un terminus de New York. Le nom de Waterhouse qui apparaît sur la pancarte est celui d'un gréviste tué par le véhicule d'un scab en Californie.

vre contre 18,8% en 1984 et 23% en 1977, pour atteindre un nombre de 16,960,000. Des chiffres pas surprenants quand on sait que dans la sidérurgie, au cours de la dernière décennie, secteur syndiqué s'il en était un, le nombre de travailleurs est passé de 300,000 à 120,000. Un souffle de réconfort est venu lors du bilan de la lutte des

mineurs du charbon: la solidarité qui s'est manifestée au cours de ce conflit risque de se répéter, a-t-on promis, si une lutte éclate entre dix syndicats et la direction du *Daily News* de New York, en mars. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que, côté lutte, les 9,000 syndiqués de la Greyhound ont pris les dirigeants de l'AFL-CIO de vitesse. Parce que c'est là que le gros combat risque de se dérouler, la compagnie recrutant des scabs pour poursuivre les opérations. C'est qu'une loi votée en 1935 par la Cour suprême du pays permet ce type de recrutement. Déjà, la violence a éclaté. En 1983, une grève très dure de 47 jours avait secoué ce secteur.



Le peuple est à gauche

Des milliers d'Anglais ont pris d'assaut les rues de Londres, le 9 mars, pour protester contre l'inique projet de loi qui prévoit que les 38 millions d'hommes et de femmes du pays âgés de plus de 18 ans payeront une taxe équivalant à environ 700%. Les sondages indiquent que des millions de citoyens refuseront de payer cette taxe. En Écosse, où la taxe fut introduite l'an dernier, des gens ont tout simplement refusé d'obéir à Thatcher et des poursuites légales sont engagées contre eux. On a chuchoté à Ottawa que le bon ministre Wilson, le père de la TPS au pays, suit les événements d'Angleterre de près...

PARLONS MÉDIA ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Quand ceux qui n'ont rien risquent de tout perdre

Le lendemain du dernier discours du budget fédéral, la «coupure» de 25M\$ au Secrétariat d'État n'a fait l'objet d'aucune analyse de la part de nos savants commentateurs financiers.

Tous n'avaient d'attentions que pour le déficit et les états d'âme de Gérard D. Lévesque.

C'est que 25M\$, c'est peu, et que le Secrétariat d'État lui-même, ça ne touche pas le «merveilleux monde des affaires».

Ça ne touche en fait que les groupes populaires, les minorités

et de manière générale, les autochtones. Et il aura fallu que le porte-parole de l'Assemblée des premières nations, M. Konrad Siouitienne là-dessus une conférence de presse pour que nos médias accordent une certaine importance à cette insignifiante compression budgétaire.

Le coup de bistouri est, en effet, particulièrement dur pour les médias communautaires en général et plus particulièrement pour les journaux et stations de radios amérindiens et inuit.

Dans le seul domaine de la radio et sur le seul territoire québécois, c'est une quarantaine de radios autochtones, dont treize inuit, qui sont menacées.

Alors même que l'apparition de ces radios est un phénomène tout récent. Quelques années à peine. Certains dossiers sont même encore devant le CRTC.

Les premières nations, celles à qui nous avons tout enlevé, commençaient à peine à se doter de moyens de communication à elles dans lesquels elles pouvaient s'exprimer librement, selon leur manière d'être et de vivre, dans ce qui reste de leur langue;

et voilà qu'on sabre dans les modestes moyens financiers que le gouvernement fédéral mettait à leur disposition.

Question de sensibilité, sans doute, de la part de nos grands journalistes qui font dans l'économie et dont les plus modestes se prennent au moins pour des ministres des Finances en puissance.

Invité à commenter le budget à Télévision Quatre-Saisons, j'avoue, tout aussi modestement..., que c'est un point que j'avais déjà soulevé: la mesquinerie de cette diminution de quelques 25M\$ du budget du Secrétariat d'État. J'avais ajouté que les Amérindiens allaient en être les premières victimes.

Je ne croyais jamais avoir, pour une fois, autant raison. Selon M. Konrad Siouit, près de la moitié de la somme, 10M\$, est prise à même les programmes d'aide aux Amérindiens, notamment ceux touchant les médias, les centres d'amitiés, les groupe de femmes.

Pendant ce temps, le budget de la Défense, absolument pas comparable à celui du Secrétariat d'État, un char d'assaut à côté d'une paire de raquettes, pourra augmenter de 5%. Et servira, entre autres, à construire une base d'entraînement pour les CF-18 et les F-5 américains à Kuujuaq (ex-Fort Chimo) et à l'augmentation des survols à base altitude au-dessus de la Basse Côte-Nord et

du Labrador.

Et on continuera de faire passer pour des criminels les Attikameks des Escoumins qui se sont servis de l'assurance-chômage pour permettre à leur station de radio de survivre.

Ils ne faisaient qu'imiter ainsi ce qu'ont dû faire dans le passé presque tous les groupes populaires blancs du Québec et, sans doute, des autres provinces.

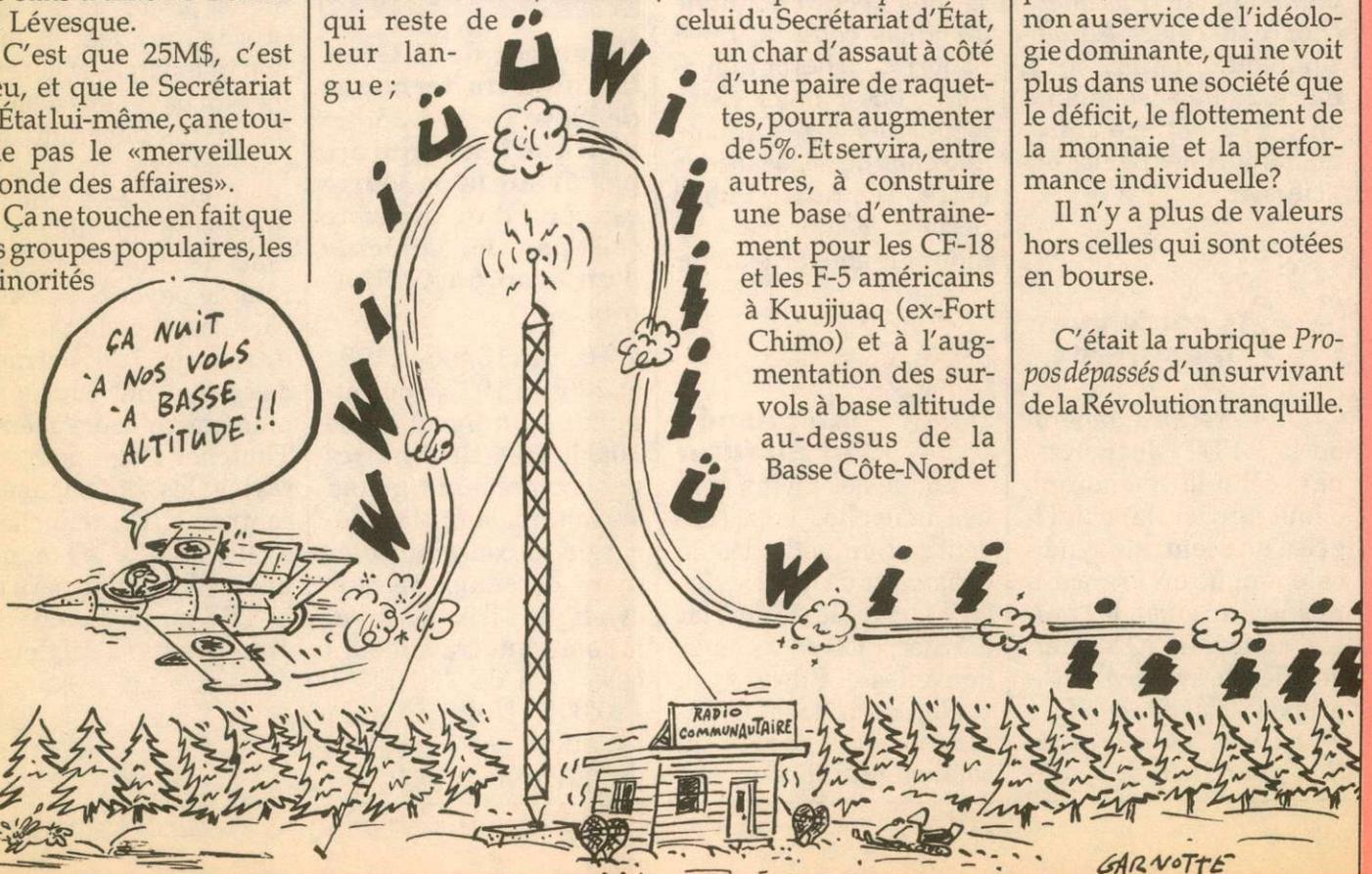
Ce sont à des petits gestes du genre, petits pour ceux qui les posent - en ce sens qu'il faut l'être pour les poser -, et petits par rapport au gaspillage éhonté dans d'autres secteurs, dont la défense, l'évasion fiscale des plus riches et le luxe d'avoir dans presque tous les domaines deux gouvernements qui se font la guerre en dépensant sans se consulter.

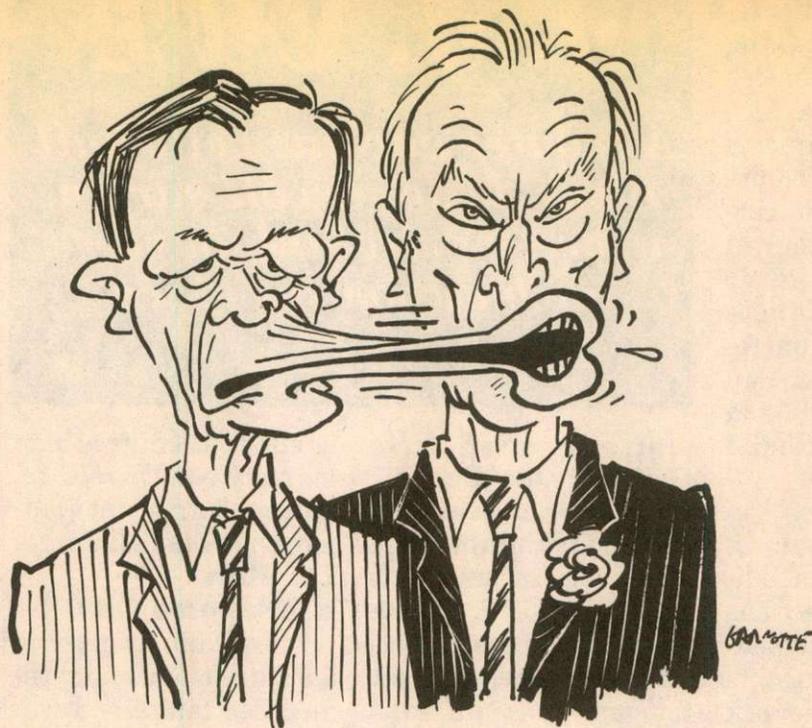
Mais que pouvait-on attendre d'autre de la part d'un gouvernement conservateur? Il n'allait quand même pas faire mal à ceux qu'il représente et auxquels il appartient!

Et que pouvait-on donc attendre d'autre d'une presse, consciemment ou non au service de l'idéologie dominante, qui ne voit plus dans une société que le déficit, le flottement de la monnaie et la performance individuelle?

Il n'y a plus de valeurs hors celles qui sont cotées en bourse.

C'était la rubrique *Propos dépassés* d'un survivant de la Révolution tranquille.





Exploiter le capitalisme

MAX GALLO

MANIFESTE POUR UNE
FIN DE SIÈCLE
O B S C U R E



Max Gallo, *Manifeste pour une fin de siècle obscure*, Éditions Odile Jacob, 1990, 201 pages, 22,95\$.

Manifeste pour une fin de siècle obscure: voilà le titre qu'a donné Max Gallo, député socialiste français au Parlement européen, à son vibrant plaidoyer en faveur du refus radical du système mondial tel qu'il se présente à 4 000 jours de cette fin de siècle.

L'auteur introduit son manifeste par un monologue qui s'adresse à Karl Marx. Il lui rappelle comment lui, qui, il y a encore quelques décennies, était une sorte de colosse de la pensée politique, est maintenant entouré de silence. L'histoire, après

avoir donné l'apparence de se plier à ses vues en assurant la victoire d'hommes qui se réclamaient de lui, semble désormais le reléguer au rang d'illusionniste.

Et pourtant, rappelle Gallo, combien actuelles sont les préoccupations de cet homme lorsqu'il exalte l'individu (et rejette l'individualisme qui en est la perversion) et refuse de le voir se perdre, s'aliéner dans la production des choses dont, précisément, le capitalisme est l'organisateur.

C'est cette notion d'individualité, c'est-à-dire l'affirmation de l'autonomie de sa personne, de l'indépendance de ses décisions et donc de sa pensée, que Max Gallo va développer dans son manifeste.

D'abord à travers l'histoire de notre siècle. Il rappelle que c'est le capitalisme qui a donné au processus d'individualisation une accélération décisive. Chaque individu devient d'abord propriétaire de sa force de travail qu'il doit vendre pour acheter ce qui est nécessaire à sa survie. Mais, contrairement, alors même qu'il généralise la notion d'individu, le capitalisme uniformise et vide la personne de son identité, que ce soit dans l'organisation du

travail ou dans la consommation de masse, etc.

Il rappelle aussi qu'à ses débuts, le «communisme» avait réussi à allier d'une part, les aspirations à l'individualisation (le désir de liberté, la révolte contre les injustices du capitalisme, la volonté d'épanouissement individuel, etc) et d'autre part, la nécessité d'agir ensemble.

Où en est-on alors que le siècle s'achève? Le despotisme «communiste» s'effondre tandis que le capitalisme néolibéral semble triompher. Pourtant, partout règnent la pauvreté, le racisme, le fanatisme, la violence et la drogue. Les intégrismes religieux réapparaissent. Les inégalités s'accroissent. Le chômage, la menace de la dette s'aggravent.

Comment changer le système? Car, comme Gallo le rappelle, jamais le monde n'a autant changé dans ses «manières» de vivre et jamais les lois fondamentales du système ne sont autant restées semblables à elles-mêmes.

Comment sortir du simulacre de débat qui domine aujourd'hui le discours politique?

«On ne pilote plus rien mais on porte l'uniforme.»

Selon l'auteur, tout changement doit s'appuyer sur le

désir d'autonomie et d'individualisation qui est l'une des expressions de la volonté d'égalité. C'est pourquoi la priorité d'action est de forcer l'État à développer, en dehors des lois du marché, tout ce qui concerne la «formation» du citoyen, le tissu social, les solidarités entre individus, le secteur décisif et symbolique de la «santé».

Il propose de plus de reconnaître au capitalisme, au marché, ses vertus cardinales (individualisation, créativité, dynamisme, etc.) pour mieux les exploiter, les détourner, les contraindre à financer, par le biais de la fiscalité, des activités qui, à long terme, remettront en cause la domination absolue du capitalisme sur toutes les productions et les pensées. «Une révolution qui se nourrit du capitalisme: l'accepter comme «économique» pour la refuser comme civilisation.»

Un livre, donc, qui soulève de bons débats, propose des pistes de réflexion intéressantes mais, surtout, qui redonne l'espoir.

Pierre Paquette

J. J. Cale

À écouter par une belle nuit bleue, le dos accoté sur un arbre, en sirotant un verre de bourbon sur glace

Le tout récent enregistrement de **J. J. Cale**, après plusieurs années de silence, *Travel-Log*, est la quintessence même de toute l'oeuvre produite en dix-neuf ans de carrière par le chanteur et guitariste originaire de l'Oklahoma, dans le mid-west américain, et qui réside aujourd'hui à San Diego, dans le sud de la Californie, à proximité du Mexique.

Sur *Travel-Log*, son huitième album, **J. J. Cale**, le troubadour, a fiévolé des compositions qui intègrent merveilleusement bien le blues, le country, le jazz et le rock and roll pour ensuite synthétiser ces genres musicaux en un style tout à fait personnel, voire unique!

L'auteur de *After Midnight* et *Cocaine*, deux chansons popularisées par le guitariste britannique **Eric Clapton**, a donc écrit et rendu sur son dernier enregistrement des pièces musicales dépouillées de tout artifice et marquées au coin de la dextérité, de la précision, de la pureté et de la simplicité. L'excellence de *Travel-Log* repose certes sur le jeu de guitare et la voix basse, filtrée par les grains de sable du désert, de **J. J. Cale**, mais également sur l'expérience et l'habileté de ses bons vieux copains **Jim Keltner** à la batterie

(autrefois avec **Eric Clapton**, **Joe Cocker**, **Leon Russel**, et autres) et **Tim Drummond** à la basse électrique, tous deux avec J. J. depuis plusieurs années. La batterie, par exemple, est toujours présente sans être agressive,

et elle soutient très bien les pièces de *Travel-Log*, tout en contribuant à l'atmosphère de l'album.

Le gitan d'Oklahoma City

L'album comprend donc des chansons rythmées et teintées d'exotisme, comme *Shanghai*, et des

rocks galopants et trépidants, parfois très légèrement colorés de reggae, et titrés *Hold On Baby*, *Disadvantage*, *New-Orleans* et *Who's Talking*, des pièces qui ne sont pas sans rappeler certaines tonnes de son dernier album original, *Grasshopper*.

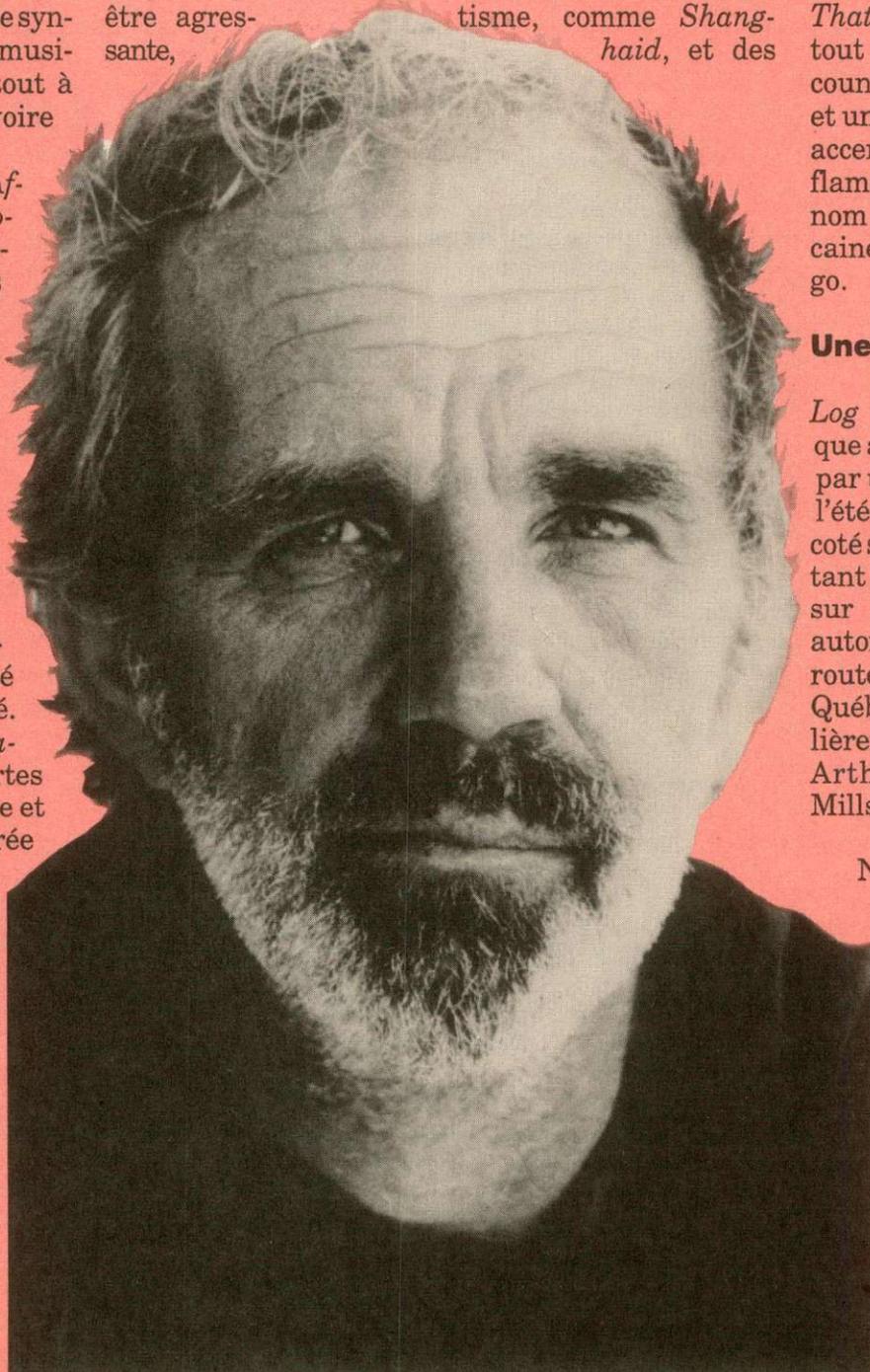
Le gitan d'Oklahoma City (pour des raisons d'argent, il a très longtemps habité une maison mobile) nous a aussi donné de très beaux morceaux de guitare acoustique et électrique fins et carrément jazzés, parfois bluesés, et intitulés *Lady Luck*, *End Of The Line* et *That Kind Of Thing*. À tout cela, ajoutons un country-blues, *No Time*, et une superbe pièce aux accents d'Espagne et de flamenco, *Tijuana*, du nom d'une ville mexicaine au sud de San Diego.

Une nuit bleue d'été

En vérité, *Travel-Log* comprend la musique appropriée à écouter par une belle nuit bleue, l'été prochain, le dos accoté sur un arbre, en sirotant un verre de bourbon sur glace. Ou encore en automobile, sur les belles routes de campagne du Québec, et plus particulièrement celles reliant Arthabaska, Trottier Mills et St-Fortunat...

NB: **J. J. Cale** montera sur les planches du Spectrum, à Montréal, le vendredi soir 6 avril.

Michel Crête



Le million d'Elvis Gratton

On apprend, coup sur coup, que la pdg de la STCUM, madame Louise Roy, est dans tous ses transports parce que *La Presse* a eu l'indélicatesse de rendre publics les émoluments des hauts gradés de cette société pourtant publique; qu'en 1989, version renouvelée du fédéralisme pas payant, les Québécois ont versé à Ottawa 1,3 milliards\$ de plus qu'ils n'en ont reçu; que Peter Stasny, vendu aux Devils du New Jersey, n'en continue pas moins de vanter les bons côtés de Québec et de ses habitants; que le français, selon certains anglophones, se transmet de la même manière que le sida; que le juge Léveillé n'aurait pas dû aller se reposer dans une maison close; que Jean Chrétien voyage en rouleau compresseur vers son nouveau job de premier ministre; que Chantale Daigle piquait des jasettes avec son foetus, qui lui aurait avoué ne pas vouloir aller plus loin; que le Désaccord du Lac Meech est consommé; que Stéphane Richer a vu bleu-blanc-rouge quand un journal jaune a évoqué des personnes qu'il affirme ne pas voisiner; que Daniel Johnson junior demeure introuvable et que des Québécois tout ce qu'il y a de plus francophones, craignant l'après-Meech, envahissent massivement les marchés immobiliers de la Floride.

Ouf! Si on manque d'Histoire, on ne manque certes pas d'histoires...

Ce sont maintenant des Gaudreault, Gagnon, Lacroix, Tremblay qui font des affaires en Floride, nouvelle vague d'émigration après celle de 1976 où on s'appelait plutôt Reston, Goldberg, Harrison, Winters.

Le hasard a voulu que cette histoire d'investissements sous le soleil paraisse au moment même où je lisais un livre extrêmement lucide, absolument décapant du sociologue Marcel Rioux:

Un peuple dans le siècle. Ils sont peu nombreux, chez nous, à réfléchir constamment sur ce que nous avons été, sur ce que nous sommes, sur ce que nous allons devenir: il est de ceux-là et à 70 ans, il en a vu d'autres, comme on dit.

«Oui, il fut un temps où des Québécois non seulement luttèrent pour l'indépendance de leur pays, mais voulaient contribuer à l'avènement d'une société où tout ne serait pas jugé par l'argent gagné ou volé,» rappelle-t-il, fort à propos, en ces jours de liquidation.

Ceux qui partent veulent «mettre leur argent à l'abri», pâmés devant «la liberté du milieu américain des affaires, l'absence de cette bureaucratie qui étouffe les entrepreneurs d'ici, la possibilité de poser des affiches dans la langue de son choix». L'entrepreneurship part à la conquête de cette «terre promise par les Mulroney, Bourassa et Parizeau.» Il constate encore: «Le sentiment d'appartenir à une société distincte et de partager un sort commun a tendance à diminuer au Québec. De plus, l'espoir de s'enrichir à même les Américains par le libre-échange a fait dériver l'américanité des Québécois vers leur américanisation pure et simple.» Voilà.

C'était écrit un an avant l'exode d'une partie de la garde montante, une garde malade à certains égards. «Pris d'une espèce de frénésie devant l'ampleur du marché américain, les réalistes n'ont même pas émis l'hypothèse que l'on pouvait gagner peut-être plus d'argent, mais y perdre son âme ou ce qui en reste.

L'argent, qui n'a pas d'odeur mais qui a une langue, change si vite de main.» Pan! Dans l'oeil des beaux esprits à la Bernard Landry.

Américanisation. Ceux qui ont vu les exploits du king de la vulgarité, Elvis Gratton, n'en doutent pas: s'il gagnait le million à la 6/49, Elvis Gratton envahirait les marchés immobiliers de Floride.

Michel Rioux



J'EMBARQUE!

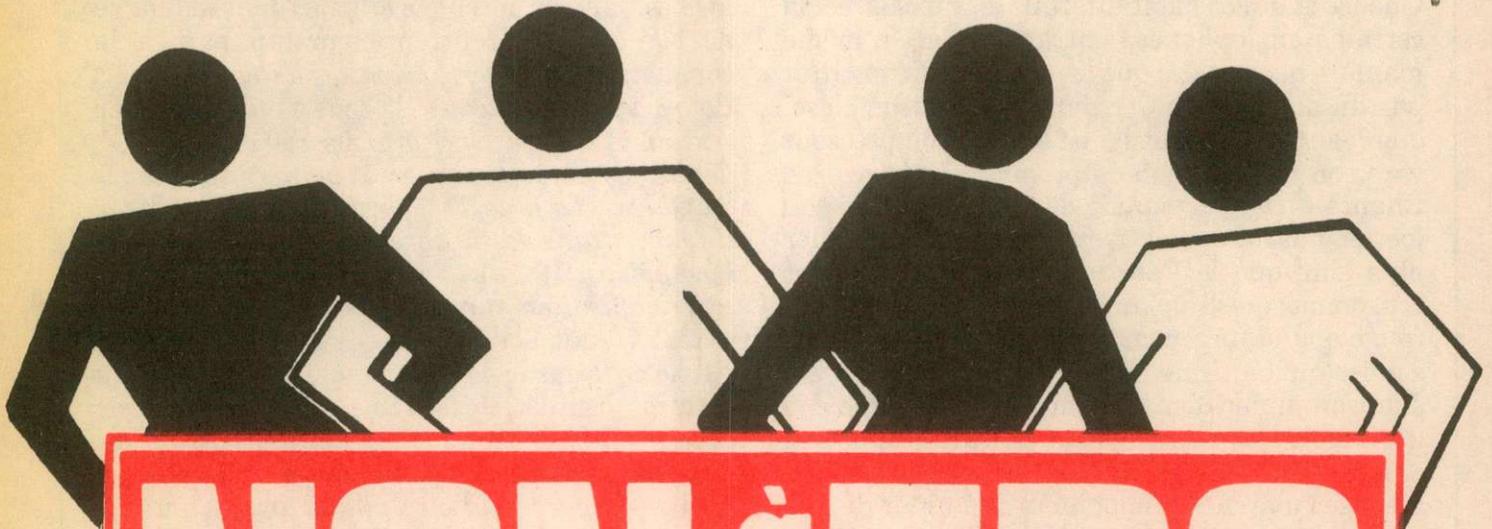
7 - 9 AVRIL

Les 7 et 9 avril prochains, les Canadiens et les Canadiennes, d'un océan à l'autre, auront la chance de faire connaître leur opposition à la taxe sur les produits et services (TPS) qui entrera en vigueur le premier janvier 1991.

Le samedi 7 avril, des cartes contenant un message de protestation à l'intention

de nos gouvernants seront disponibles dans les centres commerciaux et autres lieux publics. Le lundi 9 avril, une opération de même nature se déroulera, cette fois sur les lieux de travail.

LES 7 ET 9 AVRIL, FAISONS-NOUS ENTENDRE! DISONS NON À LA TPS ET OUI À UN RÉGIME FISCAL ÉQUITABLE!



NON à la TPS

MOUVEMENT POUR LA JUSTICE FISCALE

Le Mouvement pour la justice fiscale s'inscrit dans une campagne menée par la Coalition québécoise contre la TPS. La Coalition regroupe des organisations de consommateurs, syndicales, populaires et religieuses.